

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXVI - 2016

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

À PROPOS DE LA RESTITUTION ARCHITECTURALE DE LA PORTE NORD DE L'ENCEINTE ANTIQUE DE TOULOUSE*

par Christian DARLES
avec la collaboration de Michel VIDAL et Bertrand PARINET**

Cette étude portant sur les vestiges de la porte nord des fortifications antiques de Toulouse repose sur les travaux de terrain menés par Michel Vidal et quelques bénévoles durant l'hiver de 1970 et au printemps 1971. Nous souhaiterions tout d'abord présenter un bilan historiographique de ces découvertes, menées dans des conditions désastreuses, en lien avec les connaissances accumulées, depuis plus de 35 ans, sur l'enceinte elle-même longue de 3 000 m, dotée de 48 tours et de plusieurs portes, au moins cinq, elles-mêmes encadrées, hypothétiquement pour certaines, par deux tours chacune.

Ensuite, nous proposerons une étude comparative avec une trentaine de portes de villes situées en Cisalpine et en Gaule afin d'établir une typologie formelle qui peut aider à comprendre le cheminement intellectuel des décideurs, des ingénieurs et des bâtisseurs. Cette réflexion recoupe la réalité archéologique avec plusieurs données épigraphiques et prouve que généralement les portes ont été édifiées avant les courtines, peut-être même, dans certains cas, avant le tracé des voies urbaines.

Nous terminons par une tentative de restitution de ce monument majeur tout en gardant en mémoire que notre connaissance des vestiges ne peut nous amener qu'à des hypothèses d'élévation de l'édifice. Ce travail en « 3D » en constante évaluation par Michel Vidal a été mené avec Bertrand Parinet.

Le bilan historiographique

Il est à peu près admis, aujourd'hui, que les fortifications de la Toulouse antique ont été réalisées en trois temps : les portes, les murailles avec leurs tours et leurs courtines puis le rempart dit de « Garonne » qui complète ultérieurement le tracé de l'enceinte¹. Après les travaux pionniers publiés par Michel Labrousse en 1968², les remarques pertinentes de Georges Baccrabère³ et leur reprise dans le mémoire de maîtrise de Vincent Berthe⁴, c'est dans le catalogue de l'exposition *Palladia Tolosa* qu'un premier plan critique de l'enceinte de la ville est présenté à la communauté scientifique⁵. Ce plan est régulièrement mis à jour pour tenir compte des dernières avancées de l'archéologie préventive (fig. 1). Plusieurs autres expositions du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, ont repris partiellement quelques données issues

* Communication présentée le 7 juin 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 293.

** Chr. Darles : UMR TRACES 5608 ; M. Vidal : ancien Conservateur régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées ; B. Parinet : LRA de l'ENSA de Toulouse.

1. PAILLER *et alii* 2015, p. 129 et suiv.

2. Ces travaux accompagnent les observations et études menées par les érudits toulousains puis par G. Baccrabère, rue du rempart Saint-Étienne, ou par Michel Vidal, tout particulièrement lors de ses études des vestiges découverts place Saint-Jacques. Plus tôt, les savants toulousains s'étaient intéressés aux traces antiques retrouvées par exemple lors du percement de la rue de Metz, ou bien celles concernant la tour des Hauts-Murats, ou la tour du lycée Fermat dégagée par Sylvain Stym-Popper lors de la construction de l'internat du lycée Pierre-de-Fermat.

3. BACCRABÈRE 1977a.

4. BERTHE 1987, Porterie, p. 90-93, pl. XXXVI.

5 *Palladia Tolosa* 1988.



FIG. 1. PLAN DE TOULOUSE ANTIQUE, *Pierre Pisani (SATM)* dans Pailler et alii 2015, p. 103, fig. 59.

de l'actualité des recherches⁶. Avec l'arrivée de l'archéologie préventive, les études partielles du rempart antique se sont succédé⁷. En premier lieu, nous devons à Raphaël de Filippo l'étude constructive des fortifications de *Tolosa*, à l'occasion de la transformation du quartier de l'Hôpital militaire Larrey. Les archéologues ont mis au jour non seulement le dispositif d'accès, en partie conservé, de l'ancien palais des rois wisigoths mais également un tronçon significatif de l'enceinte, sur laquelle il s'appuyait, avec plusieurs tours, des courtines amputées de leur parement et un repentir, instructif sur les procédés constructifs et le temps du chantier. La découverte la plus importante est l'assurance de la date de construction de ce monument. Confirmant les intuitions de G. Bacrabère⁸, R. de Filippo prouva que les courtines avaient été édifiées

6. Nous signalons notamment VIDAL *et alii* 1995.

7. Tout particulièrement les fouilles de l'hôpital Larrey, celles du nouveau conservatoire de musique rue Larrey, celles de la rue Mirepoix, du square Charles De-Gaulle, du théâtre national de Toulouse rue Labéda, du Puits Aubuisson, de la rue Sainte-Anne, à nouveau de la tour des Hauts-Murats et, plus récemment, de la Cité Judiciaire de Toulouse. Ces dernières années la reprise de l'étude des vestiges de l'enceinte conservés au Lycée Pierre de Fermat, ceux de la place Saint-Pierre ou ceux concernant le réaménagement du square Charles De Gaulle ont permis de compléter nos connaissances sur l'enceinte. Il ne se passe pas de jour où quelques aménagements immobiliers ne rejoignent la recherche de l'Antiquité toulousaine.

8. BACCABÈRE 1977b.

sous le règne de l'empereur Tibère⁹. En cela il allait à l'encontre des hypothèses de M. Labrousse (datation du milieu du II^e siècle)¹⁰ et corrigeait celles de J.-M. Pailler qui proposait une datation liée au statut de « Palladienne » attribué à la ville par l'empereur Domitien. Cependant, dès les fouilles menées par l'Université de Toulouse sur le site de l'amphithéâtre dit de « Purpan », les universitaires toulousains et l'Institut de Recherches sur l'Archéologie Antique du CNRS remarquaient que ce monument, daté de l'empereur Claude, possédait une architecture parementée en brique avec une alternance de trois lits de briques traversantes, ce qui remontait considérablement la datation de M. Labrousse fondée sur la présence de lits de briques dans la maçonnerie antique¹¹.

La datation du renforcement des berges du fleuve est elle-même objet de discussions¹², cependant c'est la mise en œuvre de l'enceinte du Haut-Empire qui agite encore les chercheurs. La communauté scientifique toulousaine s'accorde sur l'attribution au règne de l'empereur Tibère de l'édification des courtines¹³, alors que celle de la construction des portes pose encore plusieurs questions en regard des fouilles précipitées de la porte nord à l'emplacement du parking de la place du Capitole, puis de celles, plus récentes et limitées, de la Porte Narbonnaise lors des travaux de la cité judiciaire de Toulouse¹⁴. La création de plusieurs parkings souterrains, de grands équipements et la réalisation de deux lignes de métro ont permis à l'archéologie préventive de multiplier les études d'archéologie urbaine qui touchent tout particulièrement les fortifications de la ville antique. En 2002, Jean-Marie Pailler dirige un ouvrage de référence qui tente avec succès d'actualiser la thèse de Michel Labrousse : à cette occasion un nouveau regard est porté sur l'urbanisme et l'architecture antique de la ville¹⁵. En 2015, le même auteur dirige un ouvrage grand public consacré aux dernières découvertes concernant la naissance de la ville¹⁶. Il faut attendre 2017 pour que la publication de la Carte Archéologique de la Gaule consacrée à Toulouse réalise un arrêt sur image nécessaire¹⁷.

Ce rempart, daté de l'époque impériale, était avant tout un rempart de prestige, sans doute créé et financé par Rome. Il faudra attendre l'année 410 pour qu'il soit utilisé en tant que rempart de défense, en « rempart de la peur »¹⁸ : il a contenu alors les Vandales, puis les Romains de Litorius en 439, les Arabes d'Al-Samah en 720-721, les Francs de Charles-le-Chauve puis les Normands de Pépin II. Toutes ces vicissitudes ne sont rien à côté du vandalisme de ces dernières années, quand les politiques municipales ont autorisé des destructions répétées et des arasements planifiés au profit d'un renouvellement urbain relativement myope, sans en référer aux services compétents, souvent confrontés à des pressions de tous bords et de toutes natures.

Le rempart et les avancées de l'archéologie toulousaine depuis les fouilles de l'hôpital Larrey jusqu'aux études systématiques du Service Archéologique de Toulouse-Métropole

Avant d'entamer le débat lié aux recherches de cette dernière décennie, il faut reconsidérer les nouvelles données. Elles concernent notamment l'identification du couronnement des courtines qui peut nous aider pour une restitution architecturale de la « Porterie » plus pertinente.

9. FILIPPO 1993, FILIPPO 1995a.

10. M. Labrousse suivait les affirmations d'Albert Grenier (GRENIER 1931, p. 199-202), en référence lui-même à Jules Adrien Blanchet (BLANCHET 1907), pour affirmer que les arasés de brique n'apparaissaient dans les fortifications qu'après le règne de l'empereur Hadrien.

11. DOMERGUE *et alii* 2002, p. 244 et 249.

12. BACCABÈRE *et alii* 1995, BACCABÈRE 2002, BACCABÈRE *et alii* 1996, BACCABÈRE *et alii* 2002a, BACCABÈRE *et alii* 2002b, BADIE 2002. Plusieurs réflexions récentes prouveraient que la fortification placée le long du fleuve aurait été édifée en continu entre l'actuelle place Saint-Pierre et le raccordement au sud avec le rempart tibérien à l'emplacement du Moulin du Château (communication personnelle d'Henri Molet).

13. La construction est réalisée sous Tibère mais le projet est sans nul doute antérieur, sous Auguste. FILIPPO 1993, p. 181-204. Filippo 2002.

14. CATALO *et alii* 1999, CATALO *et alii* 2008, CATALO *et alii* 2010.

15. PAILLER *et alii* 2002.

16. PAILLER *et alii* 2015.

17. PROVOST *et alii* 2017.

18. La plupart des enceintes dotées de tours frontales correspondent à des enceintes honorifiques et de prestige. En effet les portes défensives, parties les plus vulnérables des fortifications urbaines sont souvent latérales afin de faire face aux attaques frontales et aux jets, sans cesse améliorés, des machines balistiques (voir *infra*, portes de Mantinée), Adam 2002.

La nature des courtines et des tours

Les études menées en 1989 sur le chantier de l'hôpital Larrey ont établi le modèle constructif de l'enceinte de la ville. Les fondations y sont construites en tranchées, larges de 2,80 m environ et profondes d'un mètre en moyenne. Ces fondations, en galets de Garonne noyés dans une matrice de chaux, sont coulées en deux épaisseurs de 0,50 m chacune, ce qui est peu. Au-dessus, le soubassement mesure 2,40 m de large. Le débord de la fondation de 0,20 m est constant sur les 3000 m du périmètre des fortifications de la ville antique, on le retrouve aussi bien dans les courtines que dans les tours ou dans les deux portes aujourd'hui connues (voir *infra*). Haut de 1,50 m environ et adapté à la topographie et aux mouvements du terrain, ce soubassement est bâti sous la forme d'un massif puissant appareillé par un coffrage perdu de petits moellons calcaires retenant un blocage en *opus caementicium*. On trouve en général une division tripartite, huit assises réglées de petits blocs en calcaire issu des carrières de Belbèze, dans les collines des petites Pyrénées, à 60 km au sud de la ville, puis trois assises traversantes en briques¹⁹, enfin une partie supérieure de quatre à six assises de petits blocs parfaitement calibrés. L'élévation en *opus testaceum*²⁰ comporte, de manière originale, au-dessus de trois assises de briques traversantes (intégrées par convention comme sommier de l'élévation, mais plus correctement à considérer comme partie intégrante du soubassement), deux parements en brique de 0,60 m de large²¹ et un bourrage interne de 1,40 m en *opus caementicium* majoritairement bâti avec des éclats de taille et des galets noyés dans un mortier de chaux excessivement résistant. Des murettes transversales relient les deux parements, tout en correspondant à des unités de travail liées à la gestion des ouvriers, à celle du chantier ainsi qu'à son rythme quotidien. Alternées, elles scandent la masse des courtines en évitant toutes les déformations éventuelles de la maçonnerie. Ce principe constructif est connu dans l'architecture grecque (hellénique et hellénistique), tant au cap Sounion²² en Attique qu'à Gela en Sicile. Cette compréhension des principes constructifs est due, avant tout, aux travaux de R. de Filippo qui n'a cependant pas pu découvrir, sur le chantier de l'hôpital Larrey, le couronnement des courtines, arasées dans ce secteur de la ville.

L'enceinte de Toulouse antique a forcé l'admiration des voyageurs, parmi eux Ausone, Bordelais, mais éduqué à Toulouse, qui vante dans son *Ordo Urbium Nobilium* (XIX. 98-106) les parois de briques de la ville. Cependant nous noterons qu'avec le soubassement en petit appareil, la structure en *opus caementicium* et les joints de la maçonnerie, c'est avant tout le calcaire, transformé en chaux, qui constitue le matériau le plus usité dans ce monument. Raphael de Filippo et Christian Rico ont quantifié les matériaux mis en œuvre²³ ; il est évident qu'à côté des fours à chaux consacrés au calcaire des petites Pyrénées, étaient exploités de nombreux ateliers de briquetiers, d'autant plus que, à la même époque, étaient réalisés l'aqueduc de Lardenne, le grand théâtre et, trente ans plus tard, l'amphithéâtre dit de « Purpan », eux aussi grands édifices en brique²⁴.

19. Le démontage du tronçon de courtine découvert lors de la fouille, dirigée par Didier Rigal de l'INRAP, occasionnée par le percement du « puits Aubuisson » lors de la construction de la ligne B du métro toulousain a permis de comprendre la pose des briques de ces trois assises. Elles assurent la solidité et l'élasticité de l'ensemble et constituent un chaînage nécessaire pour la tenue de la partie basse de l'élévation des parois et des tours (DARLES 2006, reprenant le rapport de fouille de D. Rigal, déposé au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées).

20. Il est nécessaire de donner quelques définitions des appareils de la maçonnerie romaine communément admises. L'appareil est appelé par convention *opus* dans la construction romaine.

L'*opus caementicium* constitue la masse de la maçonnerie, il s'agit du béton dit « romain », composé de fragments de pierre et de galets noyés dans un solide mortier de chaux, est coffré entre des parements de briques ou de petit appareil,

L'*opus testaceum* se compose uniquement de briques cuites ; s'il s'agit de briques en terre crue, on parle d'*opus latericium*,

L'*opus vittatum* correspond à un parement en moellons réguliers de petit appareil,

L'*opus listatum* concerne le parement en moellons réguliers de petit appareil alternés avec des lits de briques,

L'*opus reticulatum* très usité durant le Haut-Empire correspond à un maillage de petits moellons posés en diagonales et qui servent de coffrage à un remplissage en *opus caementicium*.

L'*opus mixtum* associe plusieurs appareils combinés dans la construction des parois : lits de moellons de pierre et assises de briques ou bien chaînages verticaux de brique et parties réalisées en moellons de petit appareil.

21. Deux pieds romains avec la pose d'une brique en boutisse et d'une autre en panneresse. Ces briques ne sont pas posées avec des joints croisés mais simplement juxtaposées.

22. Illustration dans ADAM 1993, p. 17.

23. Selon les archéologues Raphael de Filippo et Christian Rico, il a fallu, pour construire l'enceinte de Toulouse, dix millions de briques, 9900 tonnes de chaux et 3000 tonnes de calcaire pour l'édification du parement du soubassement.

24. PAILLER *et alii* 2015, p. 167-168, FILIPPO 1999, p. 235-264, FILIPPO *et alii* 1997, p. 67-86, RICO 1988, p. 84-87, RICO 2002, p. 255-267.

Les tours sont creuses et montrent un diamètre interne de 8,20 m et des parois, uniquement en briques, de 1,20 m d'épaisseur²⁵. Elles sont de deux types, circulaires ou « à talon » avec une face rectangulaire du côté intra-muros. Certaines tours à talon sont exceptionnellement polygonales comme dans la rue du Rempart Saint-Étienne²⁶ : seraient-elles dans une situation particulière au sein des fortifications de la ville ?

L'enceinte de Toulouse se rattache à des traditions constructives éprouvées en Italie du nord. Ces fortifications sont édifiées aux époques tardo-républicaine et augustéenne, elles correspondent à un « vaste programme d'urbanisation de la Cisalpine dans lequel les enceintes urbaines expérimentent les innovations de la maçonnerie concrète »²⁷. Les exemples les plus représentatifs de cette génération de monuments sont à Aquilée, Altino ou Concordia (aire adriatique), et il s'agit alors d'*opus testaceum*, à Milan ou Brescia (aire centrale de la Cisalpine) en *opus listatum* et à Turin ou Alba Pompeia en maçonnerie mixte, *opus testaceum* et *opus listatum*²⁸. Ces remparts avaient déjà été précédés par ceux de Ravenne et de Piacenza, puis un peu plus tard par ceux de Vérone et de Vicenza.

Le rempart de la rue Sainte-Anne et de la rue Bida

C'est dans le quartier canonial, à l'arrière de la cathédrale Saint-Étienne, entre les rues Sainte-Anne et Bida, qu'ont été étudiés ces dernières années plusieurs vestiges significatifs de l'enceinte de la ville antique²⁹. Jusqu'au XIX^e siècle, les fortifications sont restées visibles depuis l'extérieur de la ville³⁰ (fig. 2), puis les travaux liés à la deuxième phase de l'embellissement de Toulouse, organisés dans cette partie de la ville autour de la construction du Palais Niel, ont soustrait au regard les fortifications contre lesquelles a été édifié un alignement d'immeubles « haussmanniens » lors de la création de la rue Bida. L'enceinte s'est alors retrouvée en fond de parcelles, prisonnière invisible dans l'urbanisme toulousain. C'est à l'occasion d'opérations immobilières récentes, au début des années 2000, que de nouvelles informations archéologiques concernant l'enceinte antique sont apparues. Au 10, au 18 puis au 12 de la rue Sainte Anne, les travaux, réalisés à l'occasion de la construction de nouvelles habitations, ont permis la découverte de la paroi des courtines ainsi qu'une tour, jusqu'alors noyées dans les constructions du XIX^e siècle.

Dans l'alignement occidental de la tour dite « Saint-Jacques » et de sa courtine adjacente, face à l'ancien rectorat, le rempart est intégralement conservé en fond de parcelle. Il a servi d'adossement aux constructions, et ce depuis le Moyen Âge au sein du quartier canonial. Ainsi une tour de plus de douze mètres de haut a émergé, encadrée par les courtines réappropriées à l'époque médiévale, avec des comblements, des surélévations et des amputations. C'est lors de ces trois recherches dirigées par C. Boccacino, O. Gaiffe et Chr. Darles qu'ont été menées des études fines de ces courtines et

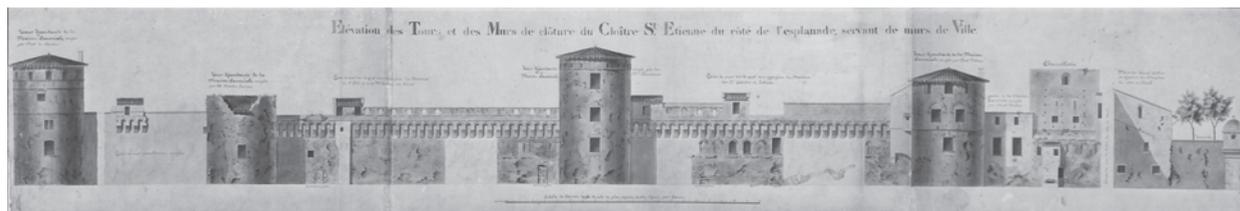


FIG. 2. ÉLÉVATION DU REMPART ORIENTAL par Jacques-Pascal Virebent, dans *Toulouse, Parcelles de Mémoire*, 2004, p. 137, fig. 42A.

25. FILIPPO 1995b.

26. Ces tours polygonales restent exceptionnelles dans la morphologie de l'enceinte de Toulouse ; nous n'en connaissons que trois : une rue du rempart Saint-Étienne, une autre rue Jules de Rességuier et la tour orientale de la porte Narbonnaise. La tour située à l'ouest de la tour de la Sénéchaussée, dans les caves de l'école Saint-Stanislas, pourrait éventuellement être polygonale, son étude à venir est prévue.

27. FILIPPO 1999, p. 239.

28. FILIPPO 1999, p. 238.

29. CAZES 1998, p. 13-16 et 52-58, DARLES *et alii* 2015b

30. Voir la notice et le dessin de cette portion de l'enceinte réalisé par Jacques-Pascal Virebent, *Toulouse parcelles de mémoire* 1987, p. 137, fig. 42a.

que leur couronnement a pu être identifié³¹. La hauteur de la paroi a été pour la première fois assurée : 5,40 m au-dessus d'un soubassement de 1,35 m ; le couronnement au-dessus du chemin de ronde a été mesuré sur 1,95 m de haut (fig. 3). L'enceinte de Toulouse offrait, pour le visiteur qui arrivait devant la ville, un mur de près de neuf mètres de haut, exactement 30 pieds romains de 29,60 cm. Nous devons noter qu'à l'époque médiévale, les bâtisseurs ont très sensiblement surélevé l'édifice pour atteindre plus de douze mètres en hauteur, en les dotant notamment de mâchicoulis visibles sur le dessin de Virebent³².

Un couronnement généralisé ?

Il faut retenir trois ensembles de données nouvelles pour mieux comprendre nos efforts de restitution de la « Porterie ». D'une part les hauteurs des courtines mesurées lors des études complémentaires à celles liées à la fouille de l'Hôpital Larrey, ensuite la présence d'arcades qui témoignent d'un couronnement particulier, sans pour autant attester de la présence d'une couverture du chemin de ronde, enfin l'existence de « traverses », mot employé par E. Viollet-le-Duc, simples contreforts du parapet permettant également aux défenseurs de s'adosser et de se protéger³³. Ces données se recoupent avec les découvertes récentes du couronnement des remparts de l'Antiquité tardive, à Saint-Bertrand-de-Comminges³⁴, Saint-Lézer³⁵ ou Carcassonne³⁶. Les chercheurs connaissent la présence de ce type de parapet doté de « traverses » aussi bien à Pompéi qu'à l'époque hellénistique en Asie Mineure, à Caunus par exemple, également au Moyen Âge. La découverte rue Sainte-Anne de ce type de couronnement témoigne d'un dispositif architectural particulier qui correspondrait, pensons-nous, à ce « chaînon manquant » qui assure la continuité de

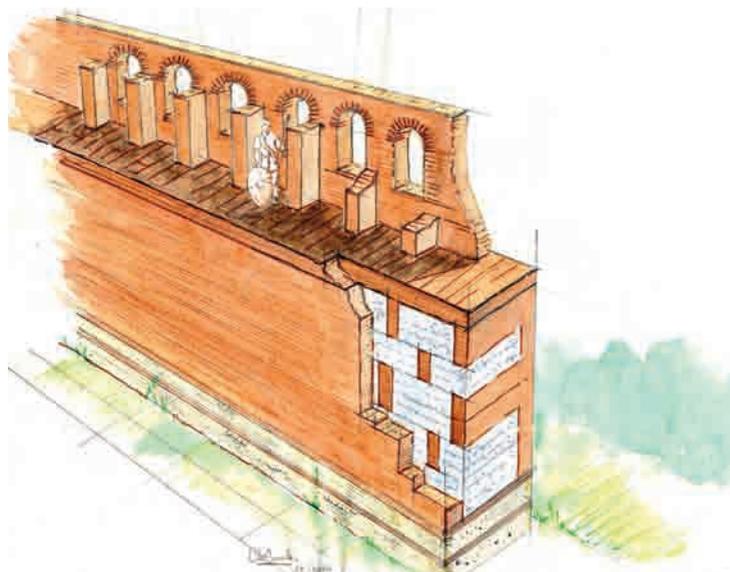


FIG. 3. RESTITUTION ARCHITECTURALE DE LA COURTINE DU REMPART DANS LE QUARTIER CANONIAL, dans Darles *et alii* 2015b, p. 165, fig. 95. Dessin Christian Darles.



FIG. 4. DESTRUCTION DE LA COUR CIRCULAIRE DE LA « PORTERIE » en 1971. Cliché Michel Vidal.

31. BOCCACINO *et alii* 1992, BOCCACINO 1993, GAIFFE *et alii* 2002, DARLES 2006.

32. *Toulouse parcelles de mémoire* 1987, p. 137, PAILLER *et alii* 2015.

33. VIOLLET-LE-DUC 1866, p. 375.

34. WOOD 2002.

35. DARLES *et alii* 2002. DARLES *et alii* 2009.

36. FOURDRIN 2002.

traditions poliorcétiques durant plus d'un millénaire. En conclusion provisoire, on peut dire que les courtines n'étaient pas dotées de créneaux et de merlons mais que le chemin de ronde était protégé par un parapet continu de 2 m de haut percé par des ouvertures en arcade. On peut cependant suggérer que ce chemin de ronde particulièrement étroit a pu être doté par endroit d'une sur-largeur en platelage de bois.

La « Porterie »

En 1971, la création du vaste parking souterrain de la place du Capitole a permis de dégager une section de l'enceinte de près de 86 m de longueur. De nombreuses données signalaient la présence à cet emplacement de la « Porterie » ou *Porta Arietis*, la grande porte nord qui terminait le *cardo maximus*. L'étude archéologique des vestiges, que l'on ne peut même pas qualifier de fouille de sauvetage, fut délicate, périlleuse et précipitée, au milieu des engins de chantier et des boues hivernales (fig. 5-7). À une époque où ce type d'intervention archéologique n'était pas ou était très peu pratiqué, elle a été réalisée par Michel Vidal accompagné de quelques collaborateurs bénévoles, parmi lesquels B. Marty, M. Caujolle, P. Marchand, Cl. Meyjonade et A. Muller. De septembre à décembre 1970, les travaux concernèrent la déviation des réseaux, puis, de mars à avril 1971, le creusement du parking a permis de faire surgir la porte nord de la *Tolosa* antique à moins de trois mètres de profondeur. Les vestiges ont été rapidement détruits et évacués³⁷. Le chantier du parking s'est déroulé pendant de nombreux mois, occasionnant de ce fait la découverte fortuite de blocs d'architecture. L'étude a permis de confirmer, dans l'urgence, que



FIG. 5. DESTRUCTION DU DÉPART DE LA COURTINE ORIENTALE EN 1971.
Cliché Michel Vidal.

le rempart est parfaitement aligné est-ouest et que la porte s'ouvre bien vers le nord, vers Cahors-*Divona*. Ne restent de ces études archéologiques et de la destruction des vestiges que les notes de fouilles de Michel Vidal et de nombreux clichés photographiques documentés et accompagnés d'un rapport scrupuleusement rédigé par M. Vidal, puis cosigné par M. Labrousse. Également restent les reprises des données dans plusieurs articles³⁸ et dans des catalogues d'exposition (*Palladia Tolosa, Toulouse romaine*). La revue *L'Auta*, au printemps 1971, publia un bref article anonyme³⁹ : « On ne saura jamais tout ce qui a été sacrifié ; durant ces jours d'avril, passionnants et décevants à la fois, où l'on voyait apparaître et disparaître, face au Capitole, le vieux rempart romain lié aux vestiges d'un ensemble de constructions imprévues ». La question est toujours d'actualité avec les fouilles préventives ; néanmoins, aujourd'hui, plus de temps serait donné aux archéologues et ne doutons pas que la richesse des découvertes, malgré un état de conservation très dégradé, aurait remis en question la pertinence du parking qui, si l'on en croit le pouvoir municipal⁴⁰, laisse pour le moins à désirer suite à une nouvelle politique de circulation des véhicules dans le centre ancien de la ville.

37. À cette occasion, la qualité et la dureté de la maçonnerie romaine ont nécessité la venue à Toulouse depuis les Pays-Bas du premier briseroche hydraulique ou « BRH ».

38. LABROUSSE 1974, LABROUSSE 1975, LABROUSSE 1972, p. 486-488 avec un plan (fig. 23) et un cliché photographique d'un élément de colonne engagée surmontée par un chapiteau corinthien (fig. 24).

39. « L'anéantissement des ruines romaines du sous-sol de la place du Capitole », *L'Auta*, nouvelle série, n° 380, mai-juin 1971, p. 107.

40. Gilles-R. SOULLES, « Quel avenir pour le parking du Capitole », *La Dépêche du Midi*, 23 janvier 2013, et Sylvie ROUX, « Ce sont vos idées pour le parking du Capitole », *La Dépêche du Midi*, 26 janvier 2013.



FIG. 6. DESTRUCTION DU PASSAGE PIÉTONNIER OCCIDENTAL en 1971. *Cliché Michel Vidal.*



FIG. 7. DESTRUCTION DE LA COURTINE ORIENTALE en 1971. *Cliché Michel Vidal.*

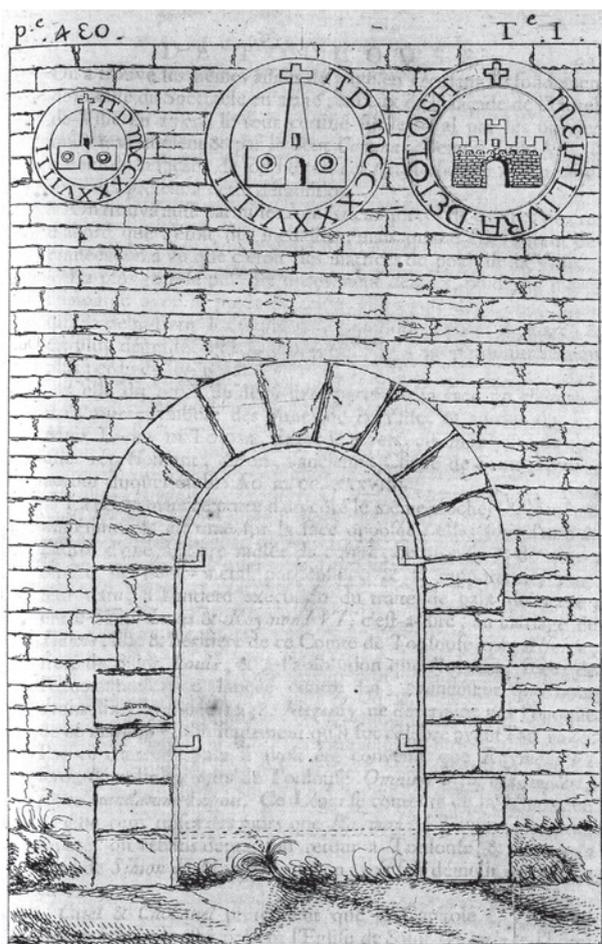


FIG. 8. DESSIN DE BARNABÉ FARMIAN DUROZOY (Rozoi 1771, t. 1, pl. face à la page 430), représentant l'entrée d'un passage antique de la porte nord de Toulouse antique. Il est nécessaire de noter l'incongruité des médaillons supérieurs, représentant des « matrices du poids de la ville » de 1239, (*Toulouse, Parcelles de Mémoire* 2004, 9, La « Porta Arietis », ou « Porterie » place du Capitole, p. 42-43 et *Palladia Tolosa* 1988, p. 63).

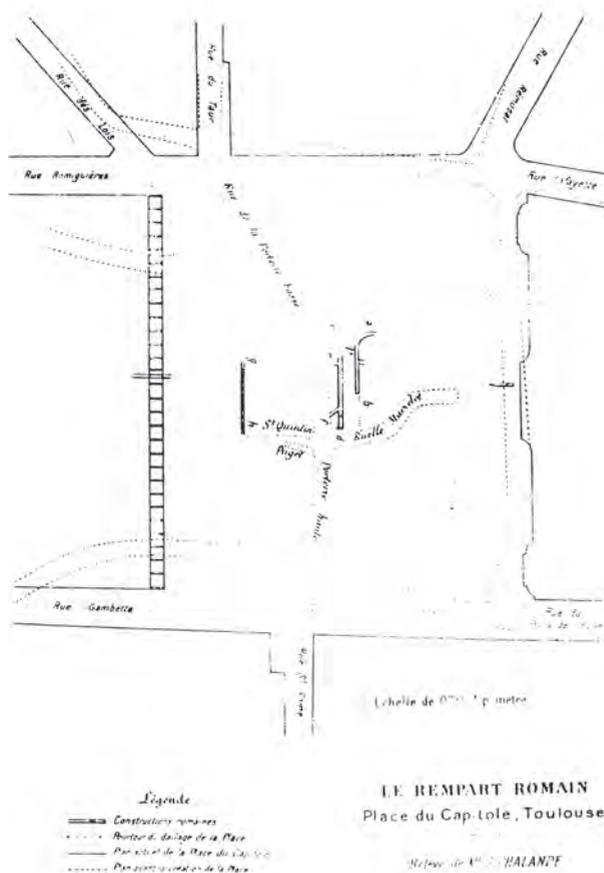


FIG. 9. CROQUIS DE JULES CHALANDE, lors des travaux exécutés place du Capitole au début du XX^e siècle, Chalande 1909-1911.

Les observations de 1970 et 1971 ont été recoupées avec celles effectuées en 1729 par Du Rozoi lors de la création de la place (fig. 8)⁴¹ et avec celles de Chalande en 1910 (fig. 9), lors de la mise en place de réseaux et de travaux souterrains⁴². Ce dernier avait « observé et jugé comme étant l'entrée principale » le passage latéral situé à l'est du monument⁴³. Les relevés réalisés en 1971 montrent bien que ces remarques étaient pour l'essentiel invalides. À ces observations anciennes se rattachent celles réalisées en mars 1951 par Michel Labrousse⁴⁴.

41. ROZOI 1771, p. 430 avec des planches hors texte. Il s'agit d'une description succincte et d'un dessin relativement « fantaisiste ». C'est pourtant le témoignage d'un des rares érudits qui « a vu » les vestiges. Les *Annales* de Du Rozoi sont reprises dans l'ouvrage dirigé par F. BORDES, *Toulouse Parcelles de mémoire*, 2005, p. 42-43.

42. CHALANDE 1909-1911, Il est possible selon M. Labrousse que ces vestiges aient déjà été vus par Dumège au milieu du XIX^e siècle (DUMÈGE, *M.A.S.I.B.L.T.*, 4^e série, II, 1852, p. 54-57. Scrupuleusement, Chalande note les dimensions (largeur du passage de 2,50 m pour une longueur de 25 m).

43. BERTHE 1987, p. 93, CHALANDE 1909-1911.

44. LABROUSSE 1954, p. 128-153, fig. 2 et 3.

La redécouverte des vestiges

Sur la base des notes prises par M. Vidal au moment de la découverte, nous allons décrire les vestiges tels qu'ils ont été étudiés par les archéologues en partant de l'ouest en direction de l'est. Ces études menées dans la panique du chantier ont permis de dresser un plan général d'implantation du monument situé sous la place du Capitole (fig. 10). Ce type de porte encadrée par deux tours en saillies, circulaires ou polygonales est connu à Nîmes, Autun ou Arles comme à Fano en Italie, à Trèves et même à Rome pour certaines portes de la muraille d'Aurélien, certes plus tardives.

Un fragment de courtine au pied des arcades du Capitole

Une portion de la courtine du rempart large de 2,40 m et longue de 1,70 m, largeur de la tranchée, a été mise au jour lors des travaux de restructuration des réseaux d'égouts qui devaient contourner les parois moulées de cet édifice profond de plus de quinze mètres. L'entreprise SOCOTRAP réalisa ces travaux, devant les arcades de la place du Capitole, à 3,55 m, avant les terrassements du parking. Pour effectuer les relevés archéologiques et les clichés photographiques qui documentaient les découvertes, les travaux furent arrêtés avec difficulté pendant une demi-heure. Ensuite cette portion de courtine fut détruite dans son intégralité dans les trois jours suivants.

Les vestiges au cœur du parking

En appui contre les tours (cf. *infra*), M. Labrousse, suite aux évaluations de M. Vidal, note la présence, à l'ouest, d'une courtine de 14,40 m et, à l'est, d'une autre longue de 34,20 m⁴⁵. D'après les notes de M. Vidal, les mesures sont, vers l'ouest, de 19,28 m, jusqu'aux arcades, et vers l'est de 25,60 m, jusqu'à la paroi moulée⁴⁶, longueur à laquelle il faut rajouter la distance, non mesurée, entre la paroi moulée orientale et la façade de l'Hôtel de Ville. Elles encadrent la porte monumentale dotée d'un bâtiment central encadré par deux tours creuses en saillie vers l'extérieur de la ville de 11,20 m pour la tour occidentale et de 12,20 m pour la tour orientale, même si après consultation des notes de fouilles,

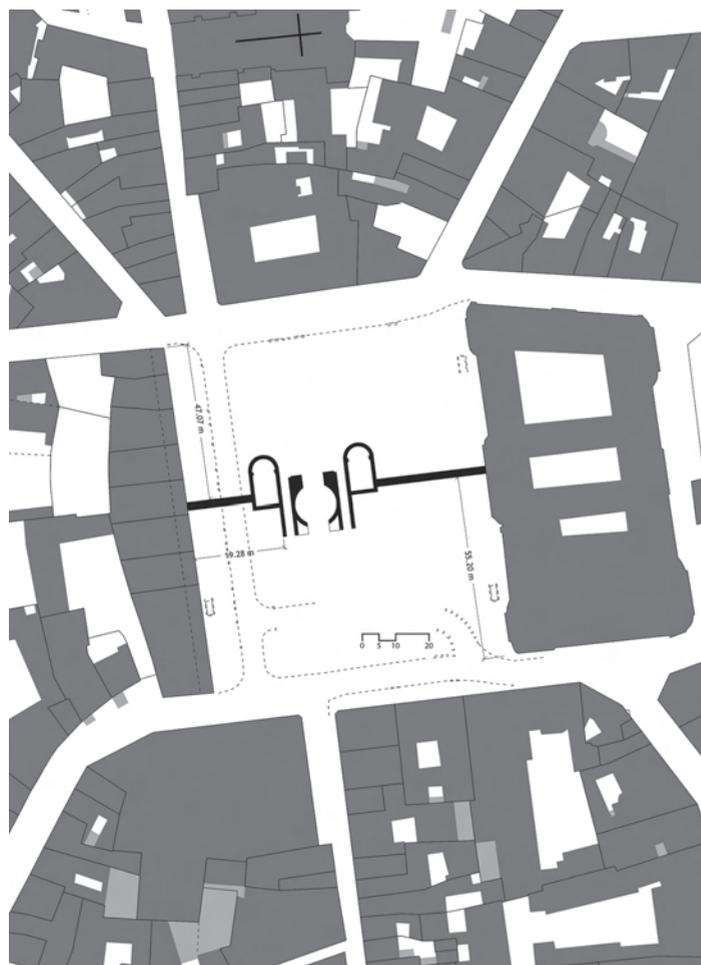


FIG. 10. PLAN DE SITUATION DE LA PORTE NORD DE *Tolosa*. Bertrand Parinet, mémoire de maîtrise, ENSA de Toulouse, 2012. Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.

45. LABROUSSE 1974, p. 252.

46. Les données de Michel LABROUSSE présentées dans les *Mélanges Seston* ont été reprises par Chr. DARLES et B. PARINET, dans l'ouvrage de J.-M. PAILLER, PAILLER *et alii* 2015, p. 118-123. Une nouvelle approche des carnets de fouille de Michel Vidal a permis de rectifier les dimensions. En ce qui concerne la courtine ouest (voir *supra*) elle a été découverte en 1970 lors de la déviation des réseaux, le fragment mis au jour est parfaitement aligné avec les découvertes de l'automne précédent et se situe hors de l'emprise du parking à 7,45 m de l'alignement des arcades du Capitole ; quant à la courtine orientale, elle a également été identifiée, hors de l'excavation et partiellement détruite lors de la construction de l'Hôtel de Ville, à 0,55 m de sa façade.

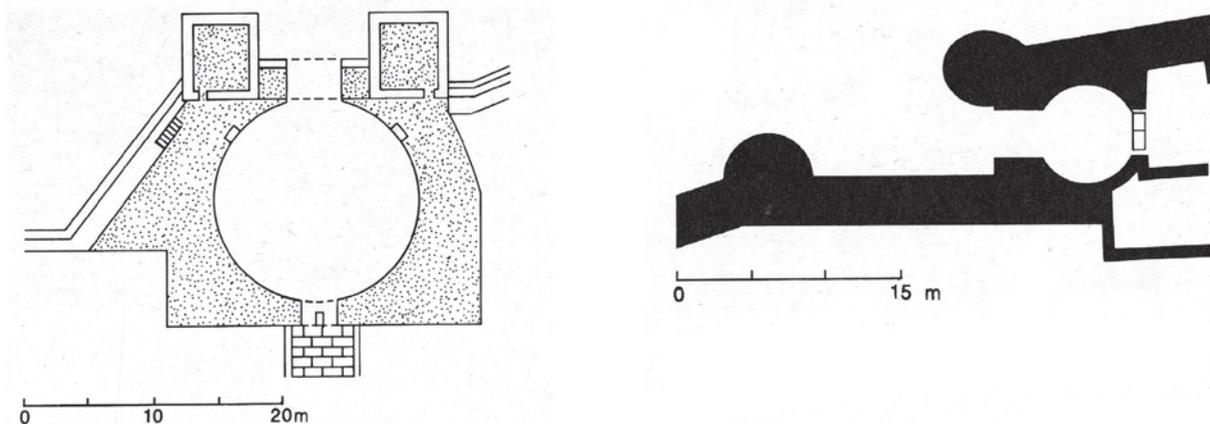


FIG. 11. LA PORTE D'ARCADIE À MESSÈNE, d'après Frederick Elliott Winter (WINTER 1971, p. 217, fig. 217) et Arnold Walter Lawrence (LAWRENCE 1957, planche 64)

on s'aperçoit que les deux tours n'ont pas tout à fait la même profondeur⁴⁷. La largeur de la porte monumentale est de 37,85 m. Les tours ne sont pas circulaires mais à talon carré ; leurs dimensions totales sont, pour la tour occidentale, de 16,15 m (soit 54 pieds) sur 9,20 m de largeur (soit 31 pieds) et de 15,75 m sur 9,20 m pour la tour orientale. Chaque tour est longée intérieurement par un passage piétonnier voûté de 18,75 m de long (66 pieds environ) pour 2,40 m de large (8 pieds). Les deux tours sont séparées par une distance de 19,45 m. L'entrée principale, qui s'ouvrait au centre de la façade d'un vaste édifice rectangulaire en saillie vers l'intérieur, possédait une chaussée large de 3,85 m et deux trottoirs symétriques de 1,25 m. Deux passages de plus de 5 m de long donnaient, depuis l'extérieur et l'intérieur de la ville, au centre de ce bâtiment, dans une cour circulaire de 12,10 m de diamètre (41 pieds). On connaît durant l'Antiquité plusieurs portes dotées d'une cour ronde, une des plus anciennes serait celle de Messène, cité grecque dans le Péloponnèse, datée du III^e siècle av. J.-C.⁴⁸ (fig. 11).

La courtine ouest et la tour à talon ouest

La face ouest de la tour à talon occidentale correspond d'après M. Vidal à la paroi observée par De Rozoi. Cette tour ouest est large de 9,20 m et longue de 16,15 m ; les parois en briques sur un soubassement en petit appareil, avec lits de briques intercalés mesurent 1,20 m d'épaisseur. Vers le sud elle est en débord de 2,38 m par rapport à l'aplomb de la courtine. Elle mesure 2,40 m de large et est parfaitement orientée est-ouest⁴⁹. Les parois ont une épaisseur de 1,20 m comme celles de l'ensemble des tours de l'enceinte, circulaires ou à talon, que nous connaissons sur la totalité du périmètre, à l'exception de la fortification bâtie le long des berges de la Garonne et visible aujourd'hui à l'Institut catholique. L'intérieur de cette tour est composé de deux parties distinctes : une pièce rectangulaire voûtée en brique, au sud, large de 6,82 m et longue de 9 m puis une pièce en abside semi-circulaire, voûtée également, de 3,45 m de rayon légèrement plus longue de 16 cm vers le nord, séparée par un arc éventuel de 1,20 m de large qui reposait sur des contreforts en légère saillie⁵⁰. Les parois de cette tour étaient bâties exclusivement en brique sur un soubassement qui

47. Les longueurs intérieures des tours en saillie sont de 13,75 m à Toulouse, 17,27 m à Autun (Porte d'Arroux), 16,25 m à Nîmes (Porte d'Auguste) pour des largeurs respectives de 6,89 m, 7,35 m et 9,20 m.

48. WINTER 1971, fig. 217, p. 217.

49. Ce petit retour de la tour à talon a été percé, à l'ouest, à l'époque médiévale, afin de réaliser un passage de 0,58 m de large, voûté, sur l'épaisseur de 1,20 m de l'ouvrage.

50. Ces contreforts, peu fondés, dont on n'a relevé que les arrachements, permettaient de réduire par leur saillie la portée de l'arc et celle de la voûte éventuelle de l'abside. Il est attesté que la pièce inférieure des tours était selon toute vraisemblance dotée d'une voûte comme dans la tour de la maison de Saint-Dominique ou dans la tour des Hauts-Murats (PAILLER 2002, fig. 61, p. 215).

a été dégagé dans sa totalité. Au-dessus des fondations en *opus caementicium* et en débord de 20 cm, situées lors des relevés à 2,94 m sous le niveau de la place, le soubassement comprend huit assises de moellons qui assurent latéralement le coffrage perdu de la paroi, puis trois assises traversantes de briques, ensuite trois assises de petits moellons surmontées d'une maçonnerie massive parementée en briques⁵¹. Cette superstructure maçonnée, unique en Gaule, correspond parfaitement à l'emploi de l'*opus testaceum* (voir *supra*)⁵².

La rapidité du travail de terrain n'a pas permis aux archéologues de constater si la courtine s'appuyait ou non contre la tour. Il n'est donc pas possible, au vu des relevés réalisés dans l'urgence, de déterminer une chronologie relative entre la porte et cette partie occidentale de l'enceinte.

La circulation ouest et l'entrée principale (fig. 12)

Un passage piétonnier, voûté, de 2,40 m de large longe la face orientale de cette tour à talon sur une longueur de 18,75 m. Il s'avance de 9,90 m vers l'intérieur de la ville⁵³. Le débord des fondations est de 20 cm de chaque côté ; il offre la particularité de se retourner en façade nord avec une sur-largeur de 1,25 m et en façade sud de 1,50 m.

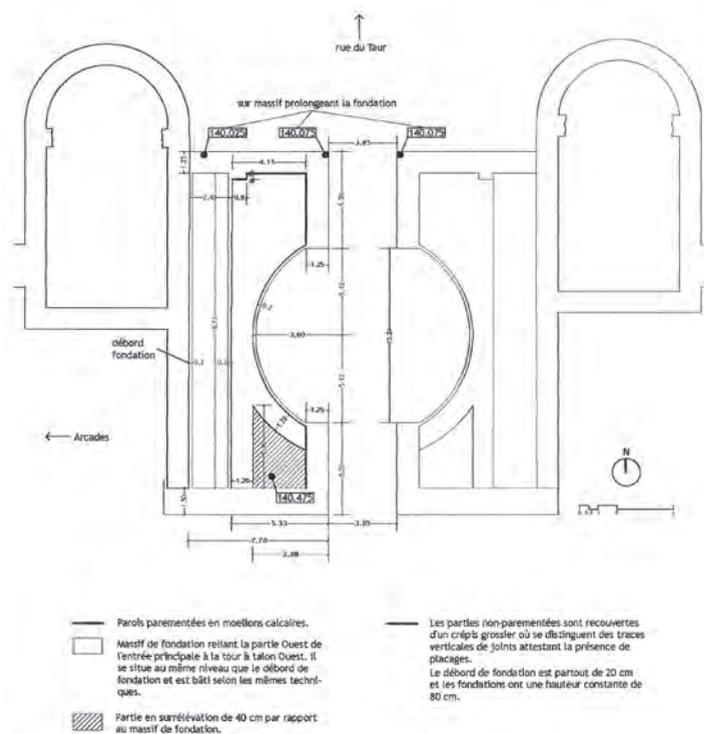


FIG. 12. CIRCULATION OUEST ET ENTRÉE PRINCIPALE.
Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.

Les archéologues pensent qu'il s'agissait de trottoirs. À 7,70 m de la tour, les parois massives orientales de la circulation se retournent vers l'intérieur, ainsi que les deux trottoirs de 1,25 m de large qui s'interrompent à l'emplacement de la cour circulaire de 12,10 m de diamètre. Le projet de cette cour circulaire a donc contraint les bâtisseurs à réaliser ces deux massifs importants de 4,15 m de large positionnés vers l'extérieur de la ville. Vers l'intérieur de la ville, les massifs sont creux et suivent la paroi courbe de la cour sur 4,56 m de profondeur. Ce dispositif en plateforme, surélevé de 40 cm, a pu permettre, pensons-nous, la présence, côté ville, d'un abri pour le contrôle de la circulation des chariots, des cavaliers et des piétons⁵⁴. Il faut noter la présence d'un enduit destiné à recevoir un placage sur les parois nord et intérieures de cette construction, même si aucune trace de ce mortier n'a été retrouvée sur les parois courbes de la cour. Aucun bloc d'architecture remarquable n'a été découvert *in situ*, excepté 27 fragments de claveaux en grand appareil découverts à proximité immédiate de la porte : ils confirment la présence de voûtes et d'arcs qui pourraient être attribués à l'architecture du monument, pourtant bâti massivement en

51. On retrouve dans ce monument toutes les caractéristiques constructives des courtines et des tours de l'enceinte antique.

52. DARLES 2006, p. 203-213.

53. Ces passages se retrouvent également dans d'autres monuments (voir *infra*), ainsi qu'à Avenches, à Nîmes ou à Cologne.

54. Notre proposition de restitution architecturale considère que cette zone au sud de la cour, était couverte et protégée. En effet, il est probable que les défenseurs aient tourné, en partie supérieure, autour du crénelage qui entourait la cour, ce qui entraîne un passage supérieur au-dessus de la partie sud. Soit un immense arc de plus de 13 m de portée soutenait cette galerie, ce qui semble excessif, soit deux éléments porteurs, des colonnes, aujourd'hui disparues permettaient de réduire la distance de passage entre les deux massifs ouest et est.

brique⁵⁵. Ces blocs seraient peut-être à replacer dans l'appareil des élévations comme semble l'indiquer le dessin de De Rozoi. Un fragment de colonne engagée avec le chapiteau corinthien a bien été retrouvé à plusieurs dizaines de mètres plus au sud, côté de l'entrée de la rue Saint-Rome ; rien n'indique qu'il se rattache au décor du monument. Gérard Villevall et Georges Fouet ont découvert en février 1972 un fragment de chapiteau de pilastre en marbre gris clair de Saint-Béat, fortement érodé (25 cm de large sur 19 cm de haut pour une épaisseur de 8 cm), dont l'attribution à la « Porterie » reste problématique (il est aujourd'hui conservé au Musée de l'Institut catholique). On peut se demander si ce bloc sculpté, d'excellente facture, provient de l'ornementation de la porte : il est en marbre alors que la totalité des blocs architecturaux découverts aux abords de la « Porterie » sont en calcaire des petites Pyrénées.

L'entrée principale, la circulation orientale et la tour à talon est (fig. 13)

Le corps de bâtiment principal encadré par les deux tours avait 14,70 m de largeur en façade pour une profondeur de 18,80 m. Les constructeurs ont été particulièrement vigilants pour assurer la symétrie du monument. Les mesures relevées en mètres mais pensées en pieds romains sont reproduites, avec quelques menus ajustements, pour la partie orientale de la porte monumentale et la disposition des parois et des enduits est identique à celles de la partie occidentale. La seule remarque des archéologues concerne, vu le niveau d'arasement partiel du soubassement, l'absence de départs de voûtes dans le passage piétonnier oriental et dans la salle basse de la tour adjacente ; certains arrachements décelables dans le mortier de la maçonnerie sembleraient pourtant témoigner de leur présence.

La courtine est

Cette paroi a été repérée sur 25,60 m entre la tour orientale et la paroi moulée. Elle rejoint le talon de la tour principale à 1,26 m de sa face méridionale, soit un décalage avec la courtine ouest, vers l'intérieur de la ville, de 1,10 m. Sa construction témoigne de la continuité du projet, même si les deux courtines ne sont pas exactement alignées.

La courtine identifiée au pied du Capitole

Les travaux de déviation des réseaux ont permis de découvrir, sous le trottoir, un fragment de paroi à 0,55 m de la façade de la mairie, sa face nord était à 2,06 m de l'entrée principale. Une autre tranchée, à 6,80 m à l'ouest de l'Hôtel de Ville, a autorisé la découverte de la courtine sur une longueur de 1,65 m.

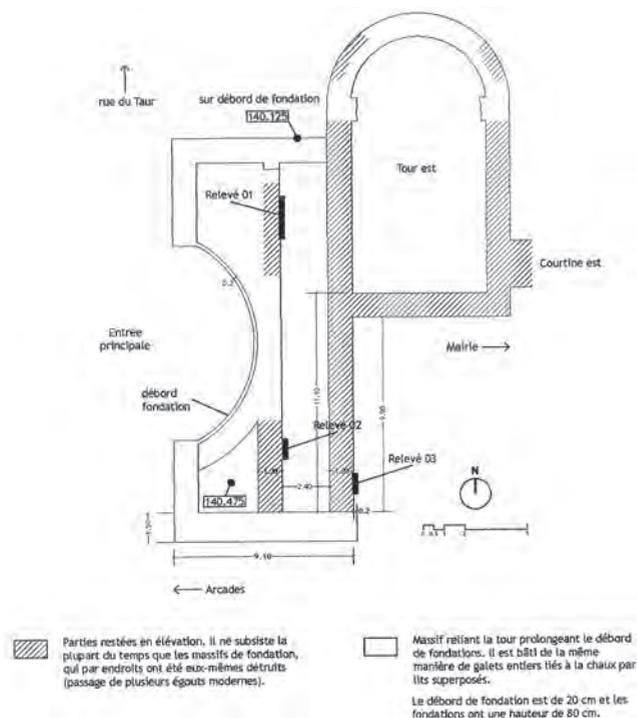


FIG. 13. ENTRÉE PRINCIPALE, CIRCULATION ORIENTALE ET TOUR À TALON EST.
Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.

55. Un prochain article sera consacré à l'ensemble du lapidaire récupéré lors de ces travaux et généralement dessiné par Michel Vidal ou Alain Badie. Les blocs d'architecture sont conservés, soit au Musée Saint-Raymond soit au Musée de l'Institut catholique.

Les autres portes de la ville antique

Le plan publié par Dupuy des Grais en 1713 (fig. 14) est une tentative de restitution de la ville à partir de la description qu'en fit Ausone au IV^e siècle. La ville, au plan relativement régulier, est représentée avec fidélité et les quatre grandes portes sont indiquées, au sud la porte Narbonnaise (A) et au nord la *Porta Arietis* (B) aux deux extrémités du *cardo maximus* ; aux extrémités du *decumanus maximus*, à l'est la porte *ad Ircium* (D) qui va vers l'Hers (porte Saint-Étienne ?) et à l'ouest la porte donnant face à un franchissement de la Garonne par un pont (C). Ce dessin est cependant confus à cet emplacement, il ne représente pas un alignement entre l'arrivée de l'aqueduc de Lardenne (au château de Peyrolade) et le vieux pont de Pierre, alors qu'il est avéré aujourd'hui que l'aqueduc traversait le fleuve sur un pont dédié partiellement à cet usage. Deux autres portes, sur la face orientale, sont indiquées : mais on sait aujourd'hui qu'elles datent du Moyen Âge. Plus surprenant est la notation de la porte située place Saint-Pierre dont la présence est aujourd'hui proposée par Pierre Pisani⁵⁶ et de la « poterne » de l'Institut catholique, sans nul doute un passage (important mais rapidement obstrué) pour rejoindre la rive de la Garonne⁵⁷. Ces portes sont considérées comme secondaires par l'auteur du dessin puisqu'elles ne sont pas commentées ni annotées sur le plan contrairement aux quatre portes majeures.

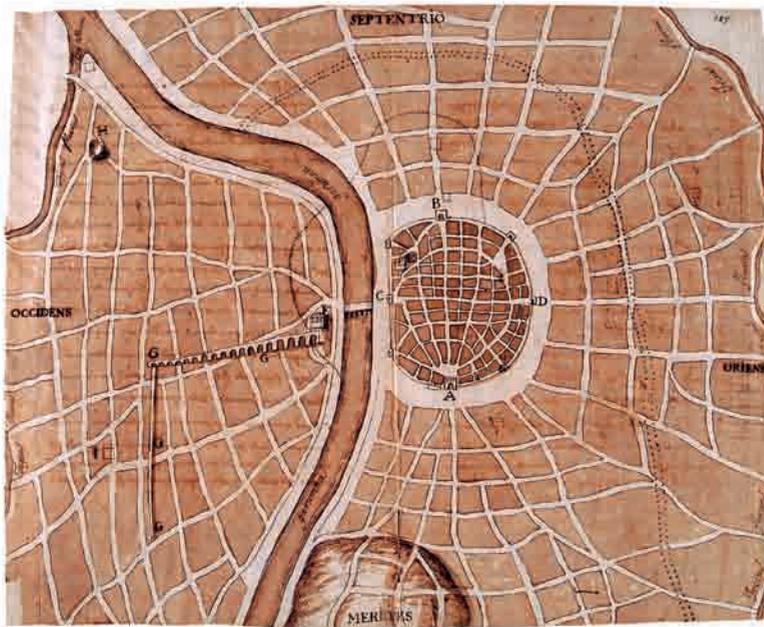


FIG. 14. PLAN RECONSTITUÉ DE TOULOUSE ANTIQUE dans Bernard Dupuy des Grais 1713, p. 352-353 (repris dans Toulouse, Parcelles de Mémoire, 2004, 6, p. 36-37).

En 2005, les archéologues de l'Institut national de recherches d'archéologie préventive, sous la responsabilité de Jean Catalo, ont mis au jour, lors des fouilles occasionnées par la construction de la deuxième phase de la Cité judiciaire de Toulouse, les vestiges de la tour orientale qui participait à la défense des (ou du) passages de la porte dite Narbonnaise. Le soubassement polygonal de cette tour a été dégagé et est actuellement visible dans la crypte aménagée sous le tribunal dans le cadre de la mise en valeur du site archéologique. Ce type de tour polygonale à facettes est attesté aussi bien rue du rempart-Saint-Étienne que rue Jules-de-Rességuier, il est également bien connu en Italie, à Ravenne par exemple. Cette porte, située au sud de la ville, à l'arrivée de la route venant de la mer Méditerranée, était connue des historiens et des savants toulousains⁵⁸, mais jusqu'à ce jour n'avait jamais pu être identifiée. Elle ne peut pas avoir été moins importante et moins décorée que la « Porterie » et devrait, selon les archéologues, se rapprocher architecturalement des modèles

56. Rapport de l'opération archéologique menée par Pierre Pisani du Service Archéologique de Toulouse-Métropole et déposé au Service Régional de l'Archéologie en mars 2013 (PISANI *et alii* 2013, p. 51-54).

57. Les études du rempart dit du « Bas Empire » à l'Institut catholique montrent bien que cette « poterne » selon G. Bacrabère, possède des dispositifs architecturaux et des dimensions voisines de celles des portes de Xanten ou de Tipasa (BADIE 2002). On doit en conséquence abandonner le terme de poterne utilisé par G. Bacrabère.

58. La tradition toulousaine reprend depuis des siècles le dessin publié par A. Noguier relatif à un arc triomphal (hypothèse aujourd'hui abandonnée) ou à des passages de la porte Narbonnaise. Il est encore difficile de positionner ce monument dont le dessin et la description indiquent bien son importance majeure dans le décor de la grande entrée de la ville.

connus en Gaule comme la porte d'Auguste à Nîmes, la porte d'Arroux à Autun⁵⁹ ou la porte de Mars à Reims. Cette dernière offre la particularité d'avoir été durant plusieurs siècles un arc de triomphe, qui n'est rattaché à l'enceinte de la ville qu'au IV^e siècle. La datation tardive de cette porte par les chercheurs repose sur des données archéologiques qui attribueraient sa réalisation à la deuxième moitié du premier siècle peut-être durant le règne de l'empereur Claude⁶⁰. Il est toutefois surprenant que ce monument, d'importance majeure, puisque dirigé en direction de la Province de Narbonnaise, vers la mer Méditerranée et la *caput mundi*, ait pu être construit plusieurs décennies après la « Porterie », tout en correspondant à un programme urbain homogène et unique.

Les autres franchissements de l'enceinte ne sont pas connus par leurs vestiges archéologiques, ou le sont bien peu. La porte dite de « Saint-Étienne », non loin d'un lieu de culte majeur de *Tolosa* sur lequel a été édifée la cathédrale, aurait autorisé le passage vers le territoire des Rutènes. Les travaux occasionnés par le percement de la rue de Metz et par la construction des différents immeubles haussmanniens ont détruit les vestiges du rempart dans ce secteur durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le réaménagement des différentes caves a achevé la destruction et seules les observations de G. Bacrabère permettent quelques hypothèses. Lui-même a proposé, à cette extrémité orientale du *decumanus maximus*, la présence d'une poterne. Notre connaissance actuelle de l'enceinte de Toulouse et des procédés constructifs mis en œuvre nous permet cependant d'appuyer l'hypothèse d'une porte suffisamment importante pour communiquer avec les territoires fertiles nécessaires pour l'approvisionnement de la ville.

Ne peut-on pas envisager une réfection importante de l'enceinte de Toulouse à l'époque de Claude qui aurait amené des transformations, et des déplacements mineurs, des passages vers l'est et le sud accompagnés de l'édification des tours polygonales ? Seules de nouvelles découvertes permettront d'affiner cette hypothèse ou même de l'infirmier ; il est également nécessaire de mener une réflexion sur la forme de l'enceinte de *Tolosa*, parfois concave (rue du Rempart Saint-Étienne) et alternant des zones rectilignes avec des tronçons courbes et à facettes.

Les deux autres portes éventuelles correspondent d'une part au passage de l'aqueduc qui traversait le fleuve à l'extrémité occidentale du *decumanus maximus* et d'autre part à l'ouverture vers le gué du Bazacle, autre franchissement de la Garonne. Dans ces deux cas les dernières découvertes confirment ces hypothèses. Place Saint-Pierre, l'orientation de plusieurs massifs, découverts lors des travaux liés aux aménagements récents de cette place indique des changements de direction de la maçonnerie des courtines et attesterait de la présence de tours⁶¹. Cette disposition de la maçonnerie n'est connue à Toulouse que dans la construction des portes. Il est évident que le franchissement de la Garonne n'a jamais été totalement interrompu à l'emplacement du gué, même si la construction du pont aqueduc a dû sensiblement modifier la circulation des gens et des marchandises entre les deux rives⁶². Les nouvelles recherches conduites par Pierre Pisani, du Service Archéologique de Toulouse Métropole, et les prospections menées dans le lit de la Garonne ont prouvé la présence de 21 piles pour un pont qui franchissait le fleuve à 18 m de hauteur, hauteur identique à celle du Pont-Neuf actuel. Il est difficile de penser qu'un ouvrage de cette importance n'ait servi qu'à acheminer de l'eau. Ne serait-ce que pour l'entretien, les piétons avaient accès à ce monument. Nous proposons donc un passage au-dessus du fleuve, en parallèle au parcours du *specus*, qui permettait à toute la population agricole de l'ouest toulousain d'accéder à la ville en continuité de la voie qui arrivait de l'Aquitaine.

Quelques influences éventuelles et quelques comparaisons

Avant de comparer ce monument à différents exemples de l'occident romain sous la République ou sous l'Empire, il est nécessaire de noter l'influence importante de l'architecture militaire grecque. Certaines caractéristiques du couronnement des chemins de ronde, les renforcements du crénelage par des « traverses », se retrouvent en effet déjà dans le remaniement hellénistique des fortifications du VI^e siècle av. J.-C. de Caunos en Carie sur la côte occidentale

59. L'étude des portes d'Autun a été revue et largement complétée avec les travaux de Vivien Barrière qui a réinterrogé l'ensemble considérable des archives locales et ainsi faire évoluer la connaissance de l'enceinte d'*Augustodunum*. Consulter notamment une synthèse dans BARRIÈRE 2013 ainsi que sa thèse de doctorat BARRIÈRE 2012.

60. Voir le rapport de fouilles déposé par Jean Catalo au Service Régional de l'Archéologie, CATALO et alii 1999 et CATALO et alii 2008.

61. PISANI et alii 2013, p. 51-54.

62. Michel Labrousse (LABROUSSE 1968, p. 308-309), reprend les hypothèses de J. Coppolani (COPPOLANI 1954, p. 25) et de G. Bacrabère (BACCABÈRE 1964, p. 91). H. Molet a repris récemment cette question du gué du Bazacle (MOLET 2001).

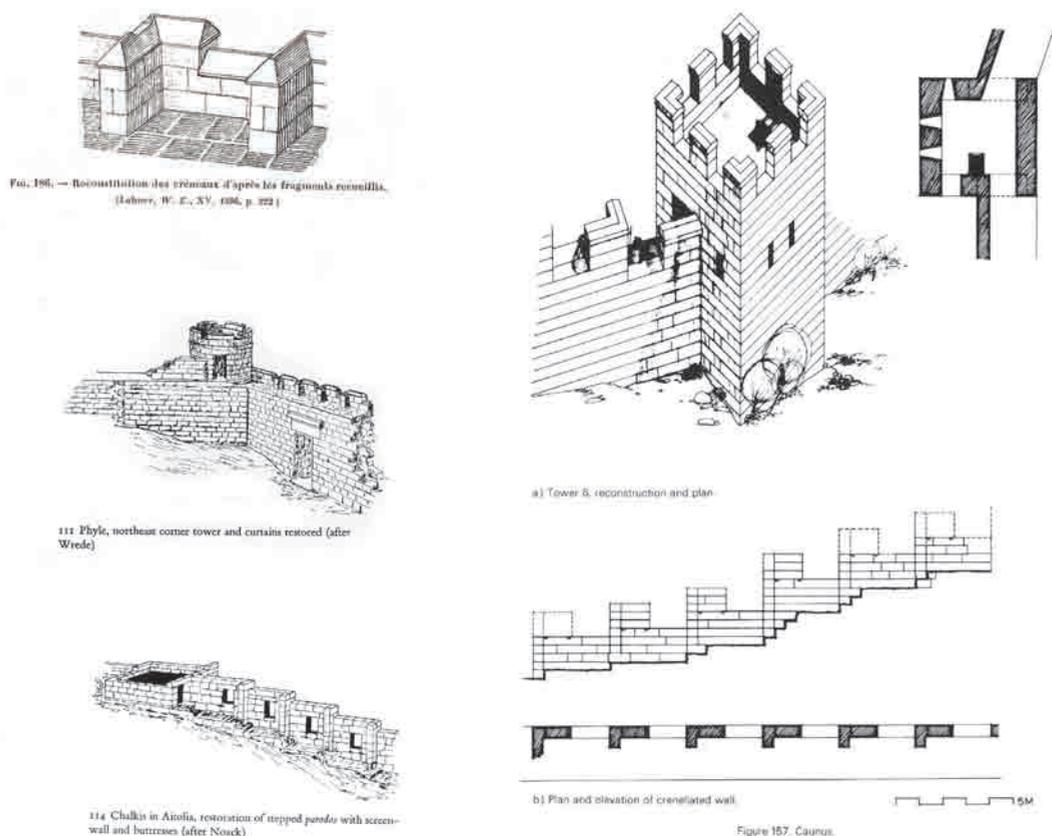


FIG. 15. RECONSTRUCTION ET PLAN DE LA TOUR N° 6 DE CAUNUS, avec sa courtine adjacente (Leriche *et alii* 1986, fig. 157). Dessin A. Mc Nicoll.

de l'Anatolie. Elles existent également à Phylé, en Attique, datées du IV^e siècle av. J.-C.⁶³ ainsi qu'à Chalkis en Étolie⁶⁴. On peut voir là un des plus anciens témoignages de ce dispositif architectural (fig. 15). Dès l'époque grecque on trouve des caractéristiques qui seront parfaitement exploitées plus tard par les ingénieurs et les architectes romains. Il existe plusieurs grandes catégories de portes parmi celles qui sont dotées d'un accès frontal ou celles qui disposent d'un accès latéral longeant l'enceinte (à Mantinée ou à Dystos par exemple, mais aussi à Vintimille), afin d'obliger les attaquants à découvrir leurs flancs droits⁶⁵. Un autre critère permet de les différencier : la présence, ou non, d'une cour qui, fermée des deux côtés, permet de maintenir les assaillants sous les coups des défenseurs. Ces portes correspondent à une variante des portes dites « à tenaille »⁶⁶. La porte « Processionnelle » ou « Sacrée » d'Athènes, au nord-ouest, dite *Dipylon*, a été construite au IV^e siècle av. J.-C. Son nom signifie « porte double » : elle est caractérisée par une profonde avant-cour, en saillie vers l'intérieur⁶⁷. On retrouve ces portes à cour dans le sud-ouest du Péloponnèse au III^e siècle av. J.-C. à Messène (fig. 11) mais aussi à Paestum⁶⁸, également en Asie Mineure à Pergé où on entrait par une porte flanquée de deux tours. Suivait ensuite une longue cour en forme de tenaille qui se referme sur une seconde porte. Ce même dispositif se retrouve à Sidé ou à Héraclée⁶⁹.

63. Illustration de J.-P. Adam d'après W. Wrede, dans les articles de F.E. Winter, (WINTER 1993 p. 27 et dans WINTER 1971, fig. 111, p. 138).

64. WINTER 1971, fig. 114, p. 140.

65. WINTER 1971 p. 205 et suivantes, ADAM 1982 p. 177, fig. 104.

66. J.-P. Adam étudie toutes les variantes des portes des fortifications du monde grec et présente un plan de la porte d'Arcadie, à cour circulaire, à Messène, ADAM 1993, p. 22. Il est à noter que l'on ne connaît pas beaucoup de portes dotées d'une cour ronde : le cas de Stymphalos, en Arcadie également, doit être souligné.

67. WINTER 1993, illustration p. 24. Ce dessin est réalisé d'après Lauter.

68. WINTER 1971, fig. 183, p. 184, d'après Schlager.

69. DUCREY *et alii* 1993, p. 56.

La porte nord de l'enceinte antique de Toulouse est de type frontal à « tenaille » : un passage central, dit charretier, donne dans une cour centrale circulaire dont les deux accès peuvent être condamnés. Deux passages latéraux piétonniers voûtés encadrent cette cour, sans communiquer avec elle. De Rozoi publia le dessin, au décor largement interprété, de l'entrée d'un de ces passages piétonnier (fig. 8). La *Porterie*, peut-être en référence à la *Porta Arietis*, et aux monnaies à tête de bélier frappées localement au début du règne d'Octave, en référence à sa victoire à Actium⁷⁰, peut être comparée à de nombreux exemples du début de l'empire comme la porte d'Auguste à Nîmes, datée de 16-15 av. J.-C., celle d'Autun, la porte d'Arroux, ou en Arles, celle de la Redoute. On peut aussi établir des comparaisons avec la porte Prétorienne d'Aoste construite en 25 av. J.-C. C'est avec Avenches, bâtie sous les Flaviens, que l'on peut tenter un autre rapprochement : la porte de l'est de la ville est en effet dotée d'une cour circulaire de 8,60 m de diamètre. Ce modèle s'est perpétué et s'est retrouvé, comme le cite fort justement M. Labrousse, à la fin du II^e siècle, avec la *Porta Nigra* de Trèves⁷¹ ou, à la fin du III^e siècle, à Rome dans les portes de l'enceinte d'Aurélien. Rappelons que M. Labrousse pensait, suivant en cela les thèses d'Albert Grenier, que l'enceinte de Toulouse ne pouvait pas avoir été bâtie avant le milieu du II^e siècle⁷².

Au sein du territoire occidental contrôlé par Rome, sous la République, durant le triumvirat puis sous l'Empire, on trouve de nombreux exemples de portes fortifiées. Notre inventaire de trente-six portes ne cherche pas à atteindre l'exhaustivité mais tente de présenter les différents types architecturaux et leurs variantes.

Nous classerons les portes en deux grandes familles : celle du nord de la péninsule italienne (A) et celle des Gaules et de la Germanie (B). Il faut cependant noter que de nombreuses villes hellénistiques ont servi de jalons intermédiaires entre le passé grec du sud de l'Italie et les nouvelles installations nombreuses en Cisalpine à l'époque de la République, puis plus tard en Gaule. Ainsi en est-il de Telesia (époque Syllanienne) en Campanie ou de la vieille ville de Pompéi. Dans cette ville, le couronnement de l'enceinte d'époque hellénistique conserve un crénelage doté de traverses, que l'on connaissait déjà en Grèce. Fernando Rebecchi note également que, juste après le règne d'Auguste, lors de la *Pax Romana*, les anciens remparts furent un obstacle à l'expansion urbaine, ce qui tendrait à prouver la réalité d'une grande campagne d'édification des enceintes durant le I^{er} siècle av. J.-C.⁷³

La division en deux familles se double d'un classement typologique formel dont le fondement s'articule sur des monuments à accès frontaux parfaitement symétriques avec la présence de deux tours latérales, encore visibles ou détruites, et avec un ou plusieurs passages centraux et éventuellement des passages piétonniers. Nous compléterons ce panorama par la notation de l'existence de cours intérieures et de galeries.

Type 1 : un seul passage central, pas de passages latéraux

Groupe A

Rimini	
Altilia	(<i>Saepinum</i>), avec une cour carrée (fig. 16)
Aoste	(<i>Augusta Praetoria Salassorum</i>) <i>Porta Sinistra</i>
Aoste	<i>Porta Dextera</i> , avec une seule galerie (fig. 17)
Aoste	<i>Porta Decumana</i> , avec deux galeries
Suse	<i>Porta Savola</i>
Telesia	Porte sud, avec une cour carrée
Aquilée	Porte avec une cour carrée

70. PAILLER 2015 avec illustrations de Chr. Darles.

71. Nous noterons à ce propos que la porte antique la mieux préservée à ce jour est cette porte de Trèves, datée de la fin du II^e siècle ap. J.-C. Elle doit être considérée comme un monument directement issu des modèles élaborés en Italie dès la République puis dans l'ensemble de l'Occident de l'Empire.

72. Voir note 10. M. LABROUSSE en 1968, organise son travail avant tout sur la base des travaux de Blanchet et de Grenier.

73. REBECCHI 1987, p. 131.

Groupe B

Nîmes	Porte de France, avec deux galeries
Périgueux	Porte de Mars
Arles	Porte de la Redoute, avec un espace extérieur en demi-lune
Die	Porte Saint-Marcel
Hesselbach	Porte avec une seule galerie

Type 2 : un seul passage central et deux passages latéraux**Groupe A**

Aoste	<i>Porta Praetoria</i> , avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 18-20)
Fano	Arc d'Auguste, avec une seule galerie (fig. 21)
Spelo	<i>Porta Venere</i> , avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 22)
Spelo	Porte consulaire, avec une seule galerie (fig. 23)

Groupe B

Toulouse	la « Porterie », avec une cour ronde
Cologne	<i>Porta Pafia</i> , avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 24)
Orange	Porte de Roquemaure, avec une cour carrée (fig. 25)

Type 3 : 2 passages centraux, pas de passages latéraux**Groupe A**

Ravenne	<i>Porta Aurea</i> (fig. 26)
Vérone	<i>Porta Leoni</i> , avec deux galeries et une cour carrée (fig. 27)
Vérone	<i>Porta Borsari</i>
Altino	<i>Porta Quarto</i> , avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 28)
Côme	<i>Porta Praetoria</i> (fig. 29)
Milan	<i>Porta Gemina Ticinensis</i>

Groupe B

Trèves	<i>Porta Nigra</i> , avec deux galeries et une cour carrée (fig. 30-31)
Langres	Arc honorifique (fig. 32)

Type 4 : 2 passages centraux, 2 passages latéraux**Groupe A**

Turin	<i>Porta Palatina</i> , avec deux galeries et une cour carrée (fig. 33)
Turin	<i>Porta dette Marmorea</i> (dessinée par Sangallo)

Groupe B

Autun	Porte Saint-André, avec une seule galerie (fig. 34)
Autun	Porte d'Arroux, avec une seule galerie (fig. 35)
Autun	Porte de Rome,
Nîmes	Porte d'Auguste, avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 36)
Avenches	Porte de l'Ouest
Avenches	Porte de l'Est, avec une cour ronde

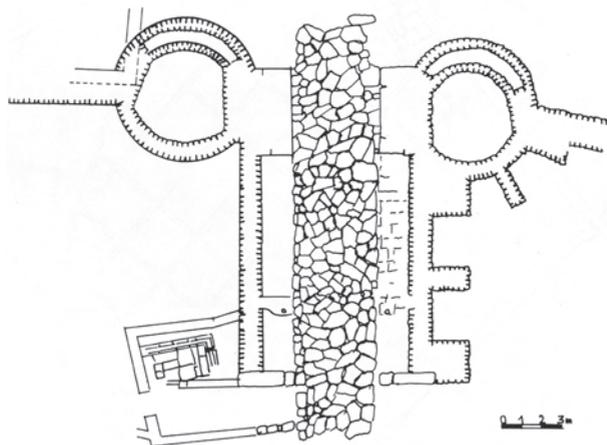


FIG. 16. PLAN DE LA PORTE BOIANO À SAEPINUM (Altilia)
(Rebecchi 1987, p. 144, fig. 18). *Dessin Sur. Arch. Campobasso.*

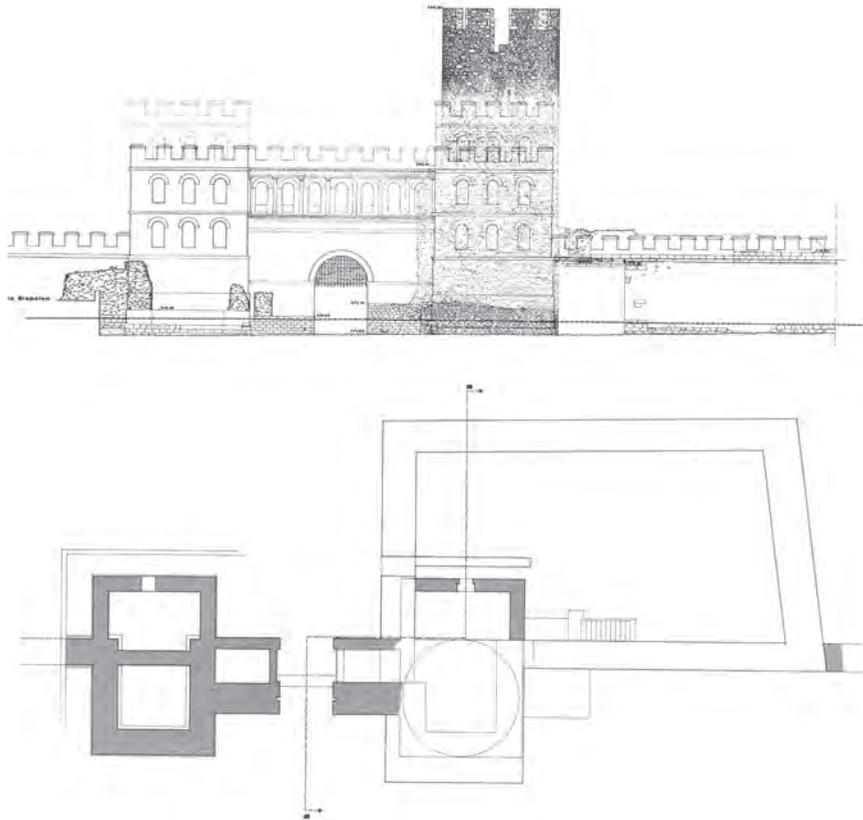


FIG. 17. LA PORTA PRINCIPALIS DEXTERA D'AOSTE, restitution du plan et de l'élévation dans Mollo Mezzena 1982, p. 75, fig. 11.

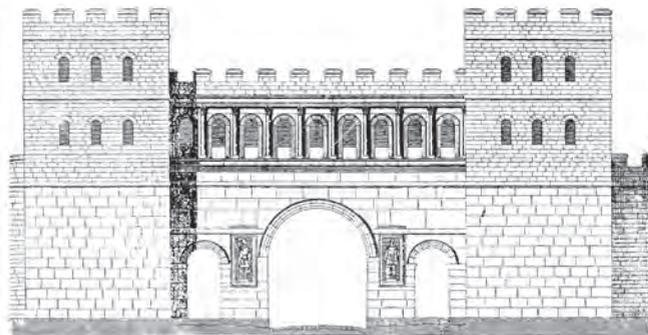


FIG. 18. LA PORTE PRÉTORIALE D'AOSTE (Rebecchi 1987, p. 149, fig. 25).
Dessin Frigerio.

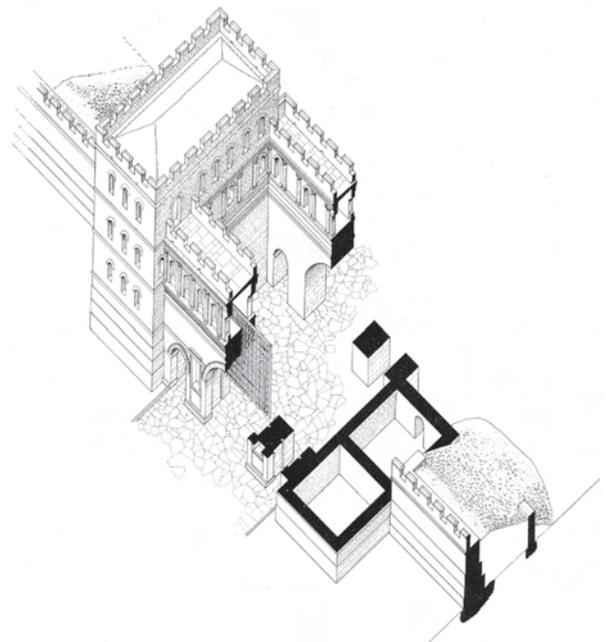


FIG. 19. AOSTE, PORTA PRAETORIA, restitution axonométrique dans Mollo Mezzena 1982, p. 72, fig. 8.

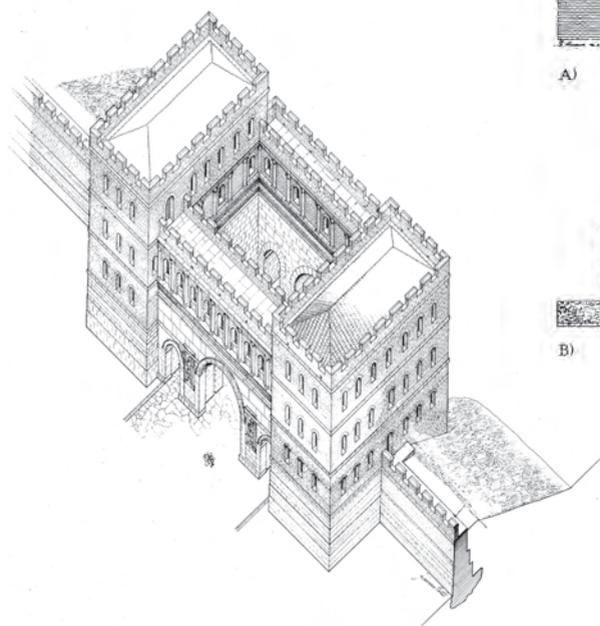


FIG. 20. AOSTE, PORTA PRAETORIA, restitution de la coupe verticale dans Mollo Mezzena 1982, p. 73, fig. 8a.

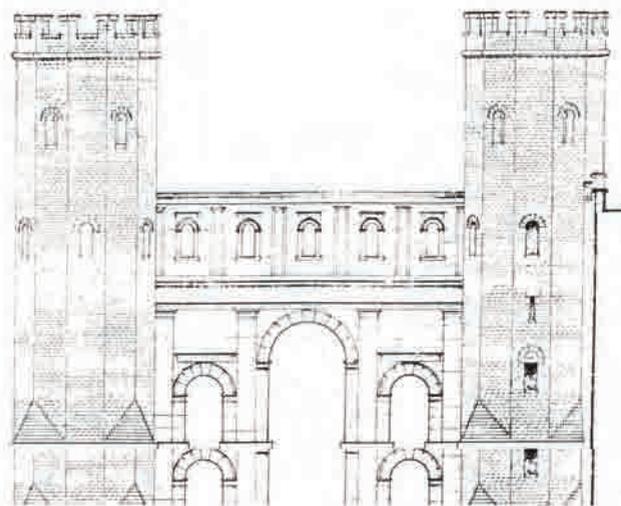


FIG. 22. SPELLO, PORTA VENERE (Rebecchi 1987, p. 139, fig. 13).
Dessin Frigerio.

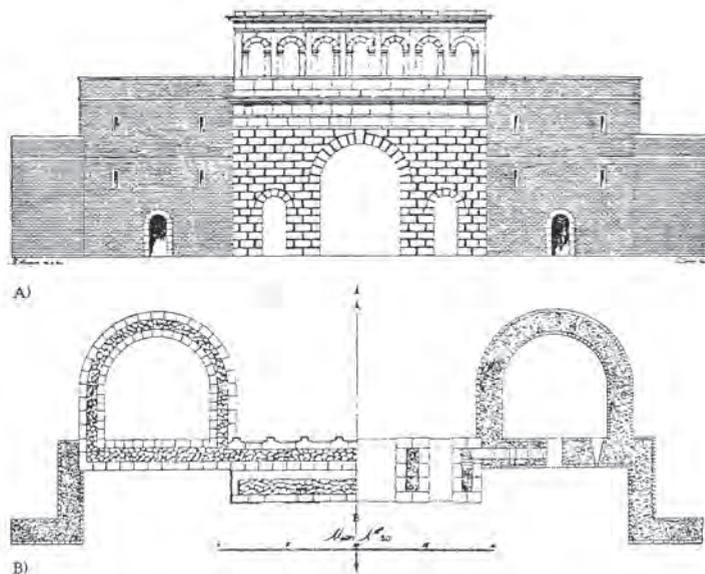


FIG. 21. L'ARC D'AUGUSTE DE FANO (Rebecchi 1987, p. 145, fig. 19).
Dessin Frigerio.

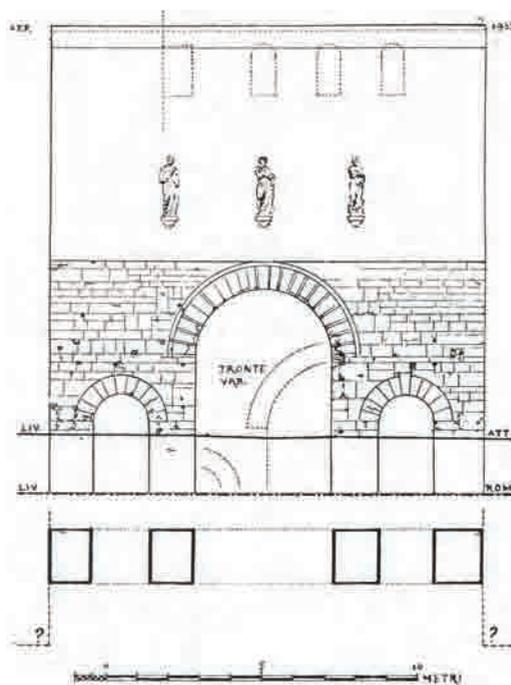


FIG. 23. SPELLO, PORTE CONSULAIRE (Rebecchi 1987, p. 138, fig. 12). *Dessin Frigerio.*

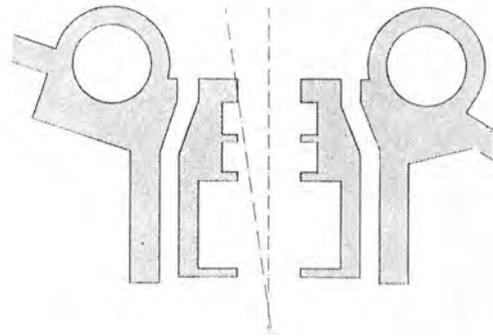
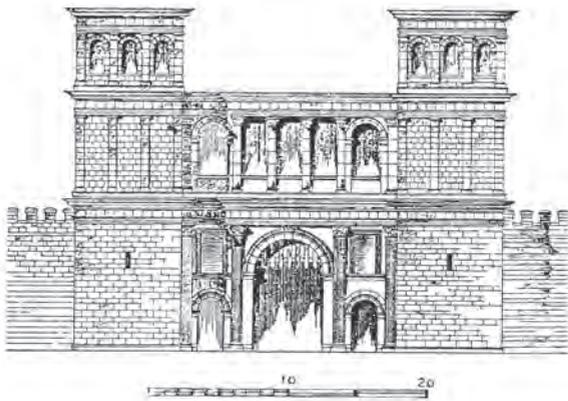


FIG. 25. ORANGE, LA PORTE DE LA ROUTE DE ROQUEMAURE (J. Formigé, fig. 5).

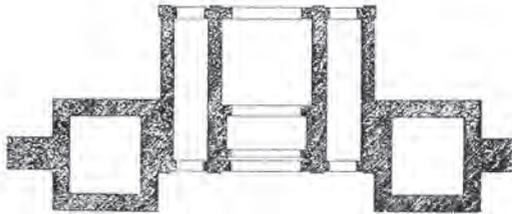


FIG. 24. COLOGNE, PORTA PAFIA (Rebecchi 1987, p. 149, fig. 26). Dessin Schultze.

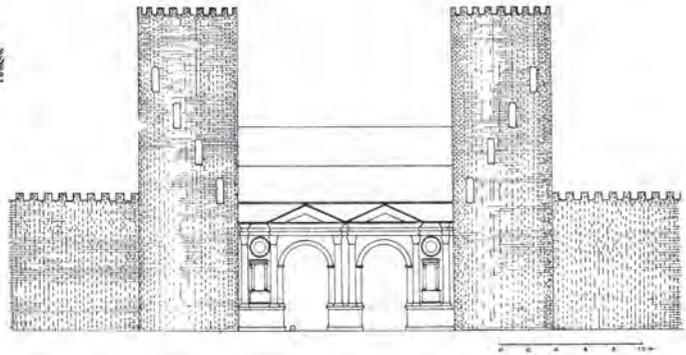


FIG. 26. LA PORTA AUREA DE RAVENNE (Rebecchi 1987, p. 146, fig. 20). Dessin G. A. Mansuelli.

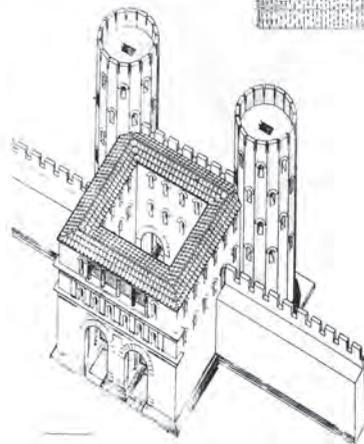


FIG. 27. VÉRONE, PORTA LEONI, plan et axonométrie restituée (Rebecchi 1987, p. 141, fig. 15). Dessin Kähler.

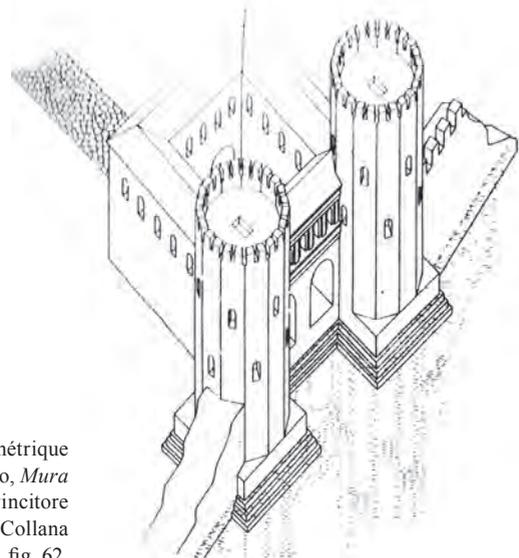


FIG. 28. LA PORTA QUARTO D'ALTINO, reconstitution axonométrique de la porte septentrionale (Tirelli 1993) dans Jacopo Bonetto, *Mura e città nella transpadana romana: studio di Jacopo Bonetto vincitore della 3. ed. del Premio Antonio Colluto*, Volume 5 de Collana "L'album", Ed. Fondazione Antonio Colluto, 1998, p. 93, fig. 62.

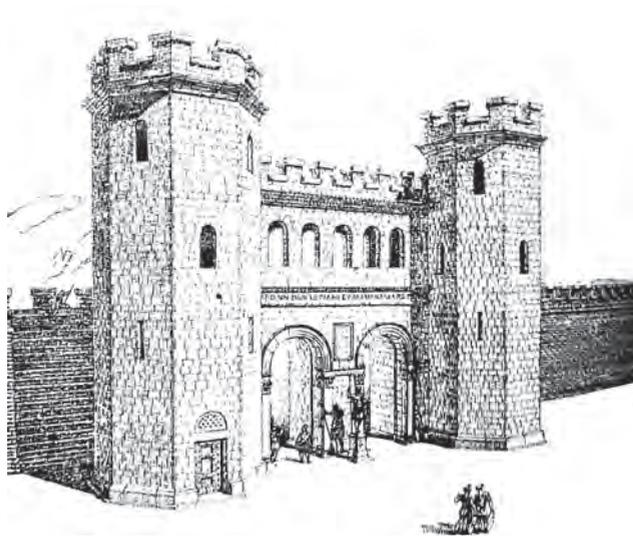


FIG. 29. COMO, RECONSTITUTION DE LA PORTA PRAETORIA
(Laurent Chrzanovski, *L'Urbanisme des villes romaines de Transpadane*, Éd. Mergoïl, Montagnac 2006, p. 261, fig. 85a).



FIG. 30. TRÈVES, LA *PORTA NIGRA* vue de l'extérieur.
Cliché Arnold Schreck.



FIG. 31. TRÈVES, LA *PORTA NIGRA*, façade intérieure et cour intérieure. *Clichés Frantz Stalder.*

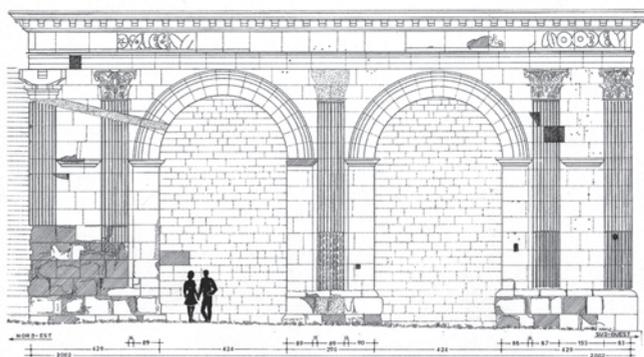


FIG. 32. ARC HONORIFIQUE DE LANGRES,
élévation de la façade nord-ouest
(Albéric Olivier, 2010, fig. 30).

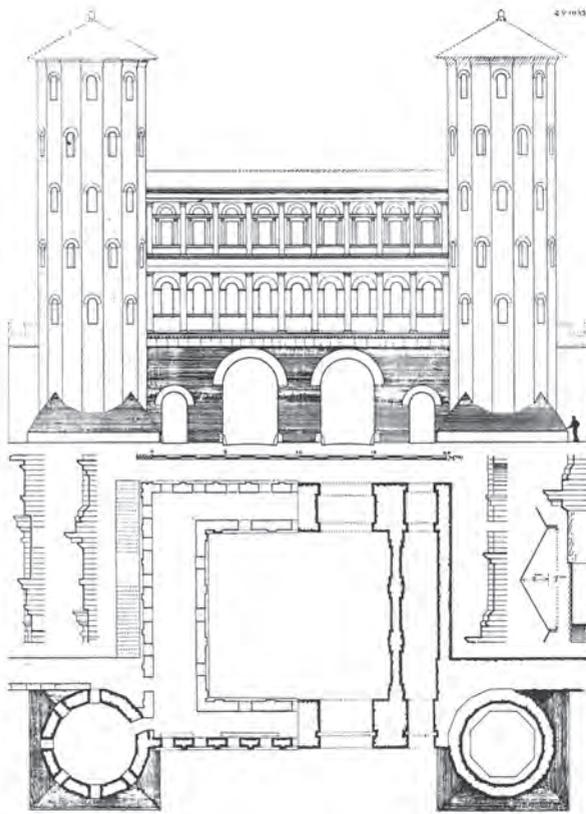


FIG. 33. TURIN, PORTE PALATINE (Rebecchi 1987, p. 148, fig. 24).
Dessin Frigerio.



FIG. 34. VUE DE LA PORTE SAINT-ANDRÉ À AUTUN. *Cliché Martine Joly.*

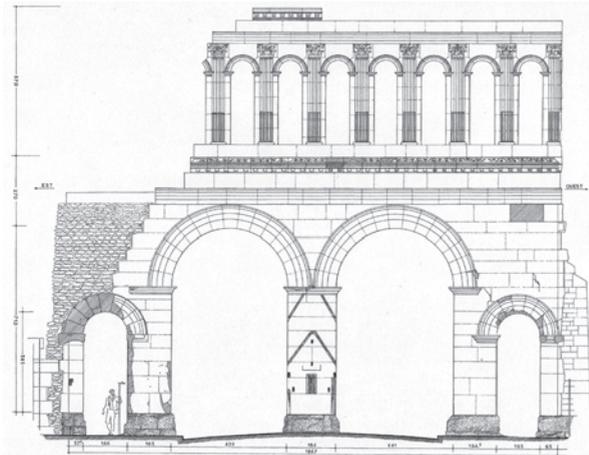


FIG. 35. PORTE D'ARROUX À AUTUN (Albéric Olivier, 2010, fig. 3).

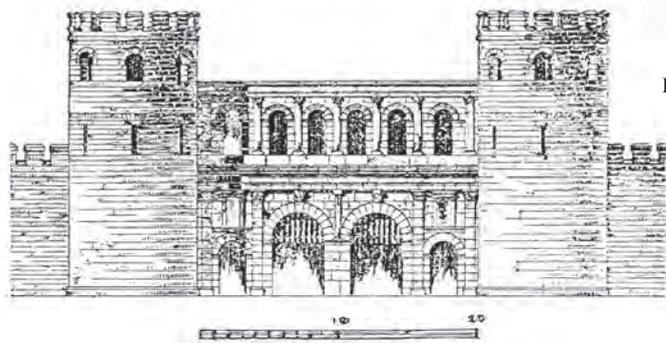


FIG. 36. NÎMES, PORTE D'AUGUSTE (Rebecchi 1987, p. 150, fig. 27).
Dessin Schultze.

Que peut-on déduire de ces comparaisons ?

Tout d'abord on constate que seule la « Porterie » possède une cour intérieure ronde. Ensuite que les portes sont hiérarchisées en fonction de l'arrivée des voies et peut-être en fonction du réseau viarie intérieure à la ville. Ensuite il faut considérer que le modèle d'un bâtiment-porte encadré par deux tours en saillies, circulaires ou polygonales, est largement représenté au tournant de notre ère. Les différents auteurs s'accordent pour proposer l'hypothèse que les fortifications antiques de Toulouse ne seraient pas typologiquement différentes des enceintes de l'occident de l'Empire mais que morphologiquement, les procédés constructifs employés – la brique – seraient l'aboutissement d'un long processus issu

Nous proposons ainsi un tableau partiel et comparatif de ces différentes portes antiques (fig. 37) qui permet de montrer sinon des filiations du moins la circulation de principes de composition architecturale. Sans que l'on puisse dire si cette circulation concernait les décideurs (l'empereur ou les hommes de l'empereur), les bâtisseurs ou, plus simplement, les cartons.

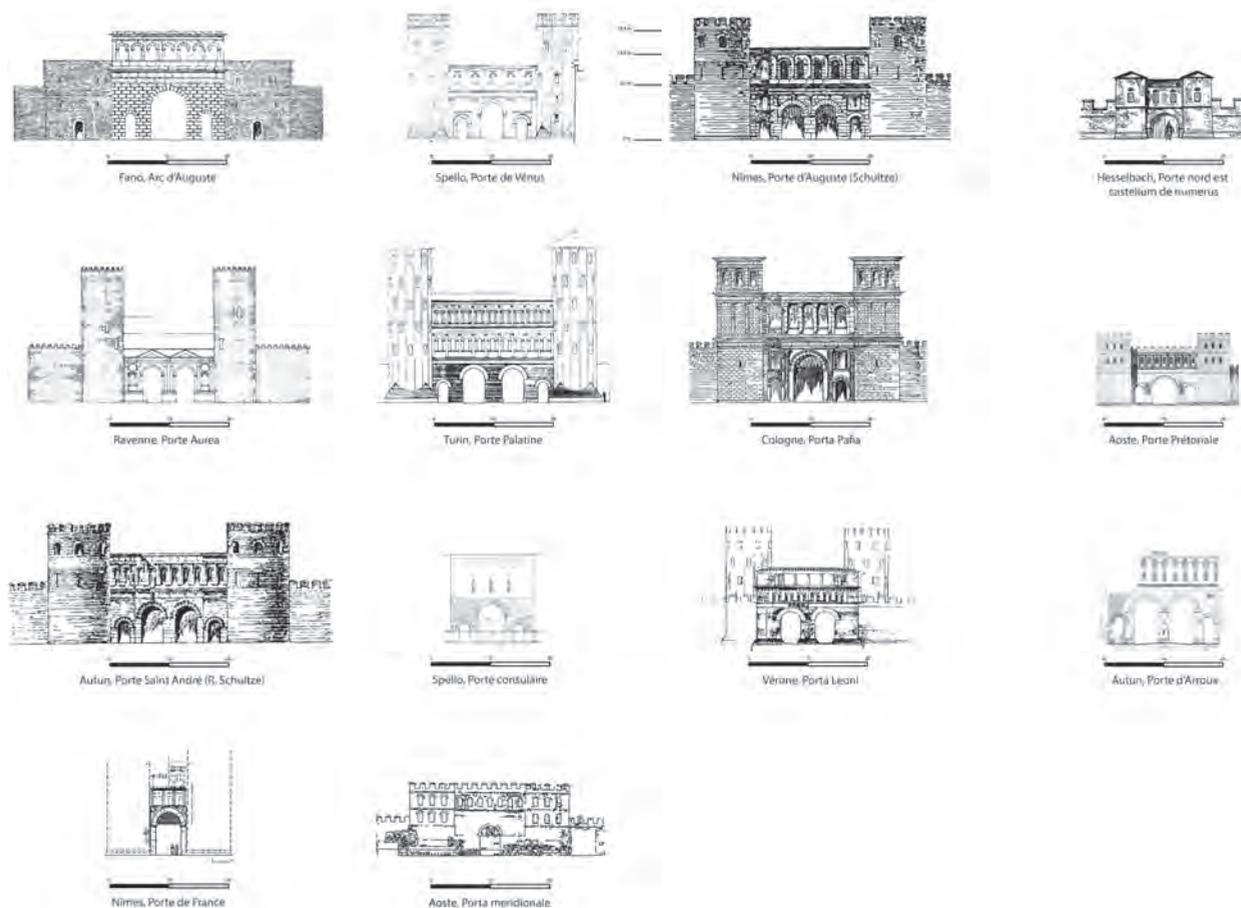


FIG. 37. TABLEAU COMPARATIF DE QUATORZE PORTES AUGUSTÉENNES. Dessin Bertrand Parinet.

du monde hellénistique. Seule la fortification bâtie sur les rives de la Garonne reprend parfaitement en mesure et en matériau les leçons du rempart tibérien.

Les portes avant les courtines ?

Comme à Nîmes où l'inscription dédicatoire de la porte d'Auguste précise *Imp Caesar Divi F Augustus Cos XI Tribu Potest VIII Portas Murosque Coloniae Dat* (« Auguste fait don à la colonie, en [16-15] avant J.-C., de ses portes et de ses murs »)⁷⁴, avec la prééminence du mot *portas*, on peut penser que les portes ont dû être construites avant les courtines (fig. 38). Cette tradition de construire les portes, portails ou arcs avant l'édification des murs des fortifications

74. On retrouve cette expression chez TITE LIVE, *Ab Urbe Condita* 25.25.1.1 : ... *Tenebant Achradinar portas murosque maxime...* Ce texte est écrit non pas à l'occasion d'une dédicace de construction d'une enceinte mais pour une situation de temps de guerre. De même CÉSAR dans *De Bello Civili* livre I -21écrit : ... *portas murosque adservari jubet... non certis spatiis intermissis...* (« Il ordonne que les portes et le rempart soient surveillés... sans laisser d'intervalles fixes »), on est en temps de guerre également. Ces inscriptions ont fait l'objet d'une étude complète par Marietta Horster (HORSTER 2001, p. 56-57 et tableau p. 58) qui indique la présence à Vienne d'une dédicace datée d'Auguste, sur deux blocs découverts en 1888 à 60 m du rempart (CIL XII 3151=ILGN 263) et d'une autre incomplète mal conservée (CIL XII 1843-6034c), LE BOT-HELLY 1987, p. 54. La première inscription inverse les termes *portas* et *muros*, cependant les deux cas sont sensiblement différents, à Nîmes les lettres sont en bronze, agrafées sur le monument, alors qu'à Vienne il s'agit d'une inscription gravée incomplète. D. Kreikenbom (KREIKENBOM 2008) pense qu'il pourrait s'agir d'une réfection.



FIG. 38. L'INSCRIPTION DE LA PORTE D'AUGUSTE À NÎMES (Charles-Louis Clérisseau, *Antiquités de la France, Monuments de Nîmes*, 1778).

COURTINE EST

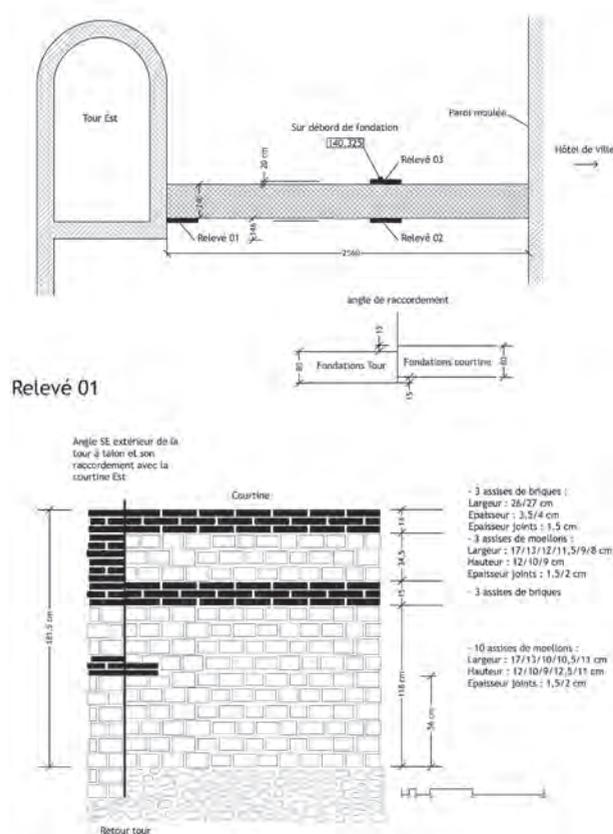


FIG. 39. TOUR ORIENTALE DE LA PORTE NORD DE TOULOUSE, jonction avec la couraine est, plan et élévation sud de la couraine.
Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.

se retrouve aussi bien à l'époque hellénistique que plus tard, à l'époque républicaine puis sous le triumvirat, au cœur de la péninsule italienne⁷⁵. Fernando Rebecchi remarque, dans l'article consacré en 1987 aux enceintes augustéennes en Italie, que « ... les tours se plaçaient au débouché des rues internes et elles furent certainement créées les premières, en alignement avec le réseau des rues et des égouts, les courtines leur furent ensuite accolées. Ce procédé est d'ailleurs confirmé avec les fortifications d'*Augusta Bagiennorum* (Benevagienna) où les tours ne furent jamais rejointes par les murailles »⁷⁶ ; celles de Turin ou bien celles d'Avenches ne furent liées que postérieurement à la construction des portes⁷⁷. La tradition de construire des fortifications de plus en plus puissantes et élaborées ne s'arrête pas avec les remparts de l'Empire mais vont se perpétuer durant l'antiquité tardive, au Moyen Âge puis à l'époque moderne. Comme de véritables arcs de triomphe, les portes de ces remparts de prestige, bâtis et offerts par l'empereur ou un de ses proches, marquaient les extrémités des grandes voies urbaines nord-sud, les *cardines*, et ouest-est, les *decumani*.

À Toulouse, l'accrochage de la courtine orientale avec la tour est, sur 1,65 m de hauteur dégagée, offre la particularité de présenter des assises intermédiaires de briques du soubassement de la tour, au nombre de trois, qui ne s'alignent pas avec celles de la courtine, au nombre de deux. Les rangées de petits moellons sont au nombre de trois dans le soubassement de la tour et de quatre dans celui de la courtine. Nous tenons donc ainsi la preuve de l'existence de deux phases distinctes de travaux, confirmées par une différence de 20 cm entre les deux niveaux de fondation (fig. 39). Celui de la courtine

75. DARLES *et alii* 2015a.

76. REBECCHI 1987, p. 145.

77. CAVALLIERI MANASSE 1982, p. 45.

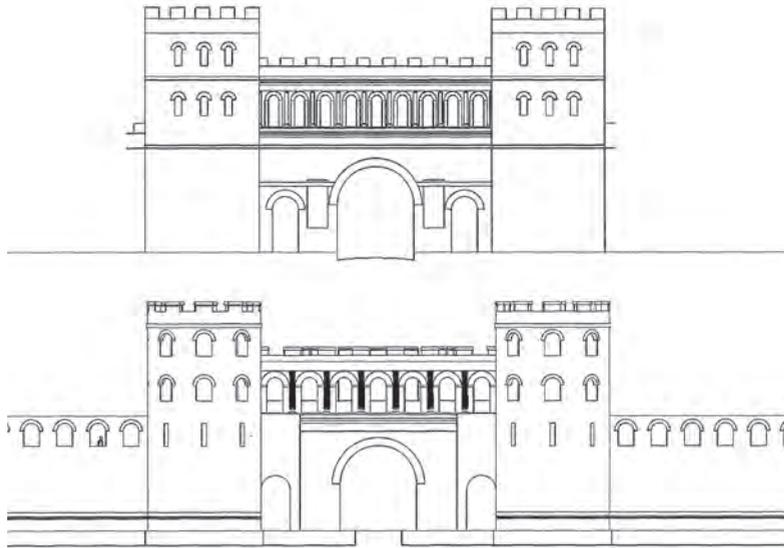
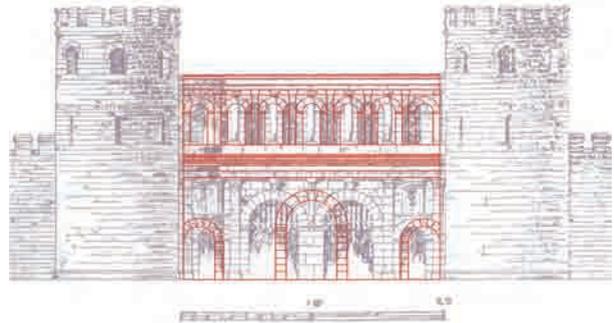


FIG. 41. COMPARAISON DES ÉLÉVATIONS EXTÉRIEURES DE LA PORTE PRÉTORIALE D'AOSTE, en haut, AVEC LA « PORTERIE ». Dessin Bertrand Parinet.

FIG. 42. SUPERPOSITION DU TRACÉ DE L'ÉLÉVATION DE LA « PORTERIE » ET DU DESSIN RESTITUÉ DE LA PORTE D'AUGUSTE À NÎMES. Dessin Bertrand Parinet.



franchissaient et traversaient l'enceinte alors que les défenseurs devaient se déployer, en temps de conflit, tout au long du périmètre de l'ouvrage pour se rendre aux emplacements les plus menacés. Leur passage devait être continu le long du chemin de ronde en partie haute du rempart et ne pas être interrompu. Certains militaires devaient également stationner à demeure dans le bâtiment qui, tel un *praesidium*, était un lieu de vie pour les défenseurs amenés, éventuellement, à effectuer des tirs en plongée contre les agresseurs qui auraient été isolés dans la cour centrale. Il est difficile d'évaluer le nombre de galeries supérieures de la « Porterie ». Les comparaisons avec les portes monumentales étudiées indiquent trois options : soit aucune galerie ne surplombe l'aplomb du passage, et le chemin de ronde, protégé par le crénelage, permet la continuité de la circulation des défenseurs ; soit une galerie bâtie permet de mieux les protéger ; soit, plus rarement, deux étages couronnent majestueusement la façade de la porte accentuant sa monumentalité. Ces remarques se fondent sur le fait que même dans les cas de murailles de prestige, le modèle reste éminemment militaire.

Alors, s'il n'a pas été question de conserver ni même de restaurer les vestiges, au risque bien sûr de réaliser du « faux vieux », sommes-nous aujourd'hui dans la capacité de restituer ou de reconstituer l'édifice ? Si restituer correspond à user de la familiarité avec le modèle, reconstituer n'est que la représentation d'une idée : il s'agit alors d'évoquer. Les données matérielles nous permettent de restituer en plan la porte nord de *Tolosa*. La comparaison avec les portes d'Aoste (fig. 41), celles d'Autun⁷⁸ ou de Nîmes (fig. 42) permettent des hypothèses concernant les élévations du monument sur la base de

78. BARRIÈRE 2012 et BARRIÈRE 2013.

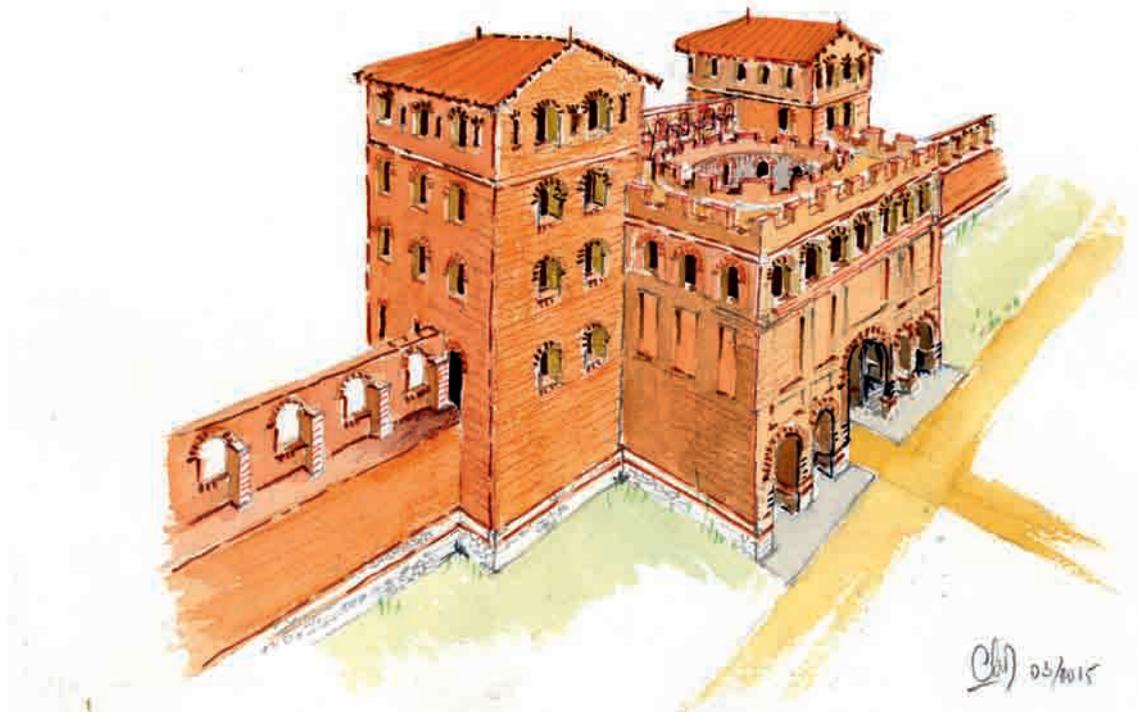


FIG. 43. RESTITUTION DE LA FAÇADE INTÉRIEURE DE LA « PORTERIE » (Pailler *et alii* 2015, p. 150, fig. 86). Dessin Chr. Darles.

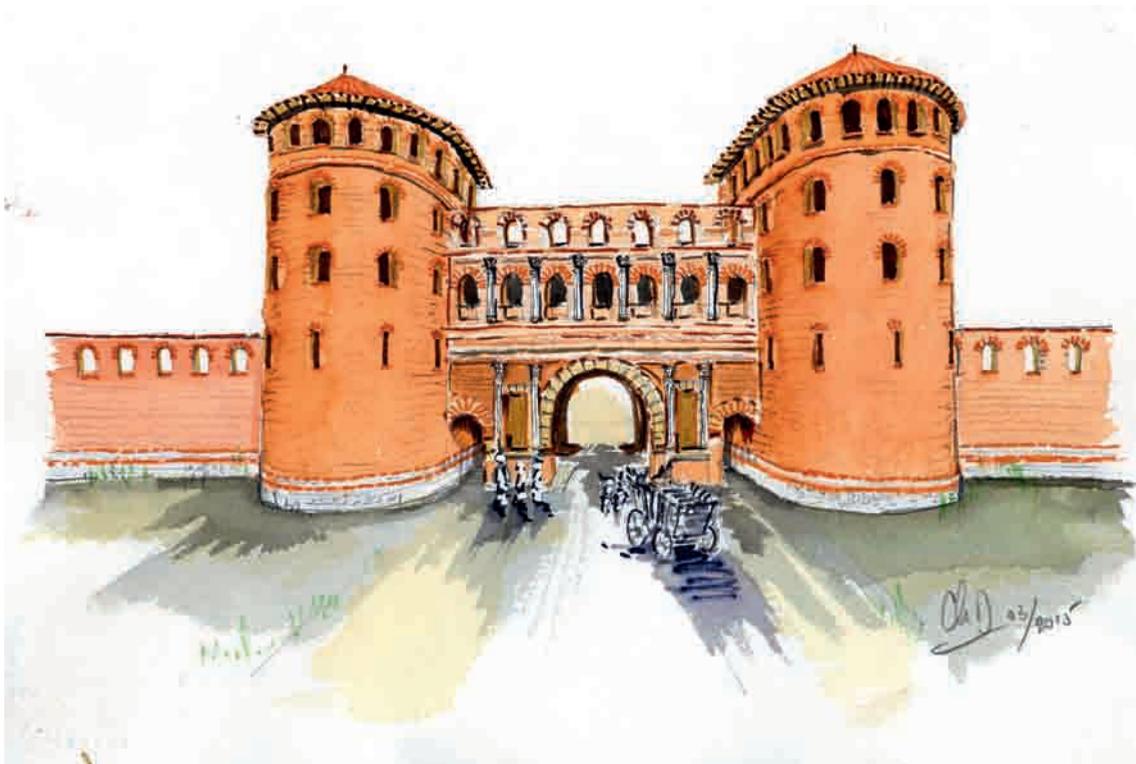


FIG. 44. RESTITUTION DE LA FAÇADE EXTÉRIEURE DE LA « PORTERIE » (Darles *et alii* 2015a, p. 120, fig. 67, p. 150, fig. 87). Dessin Chr. Darles.



FIG. 45. DESSIN DE SERVAIS DE CORNOAILLE, publié en 1556 par Antoine Noguier, d'un « Arc de Triomphe » situé dans ou près de la « Porte Narbonnaise » de Toulouse.

et 24 cannelures » ont été découverts en provenance d'un édifice important différent de la « Porterie »⁸². Michel Labrousse pensait pouvoir proposer un décor qui aurait des parallèles avec la porte Noire de Besançon et la porte de Mars à Reims.

Il ne reste plus rien de la « Porterie » : quelques images, quelques notes retravaillées par la mémoire de M. Vidal, une maquette incertaine au musée Saint-Raymond, et pourtant le monument passe pour être un des mieux connus de France.

Tout comme le rempart qui a été scientifiquement et patiemment étudié dans des conditions souvent difficiles, la porte nord de Toulouse antique n'a pas fini de livrer ses secrets. En effet une analyse précise et exhaustive des clichés photographiques de grande qualité devrait permettre dans l'avenir de compléter les remarques

dimensions en plan équivalente tant pour l'écartement des tours que de la largeur des passages. Et notre connaissance de la morphologie des courtines et de leur hauteur semble pouvoir s'appliquer au couronnement de la « Porterie ». Les dessins proposés correspondent à des restitutions en trois dimensions qui créent un savoir nouveau permettant un raisonnement alimentant notre familiarité avec les modèles lointains ou proches ; nous les devons au public comme à la communauté scientifique (fig. 43-44).

La question de la décoration des portes antiques de Toulouse a souvent été posée en regard du dessin paru dans l'ouvrage de Noguier⁷⁹ (fig. 45) et maintes fois reproduit. Si de nombreuses traces de placages ont été découvertes sur les parois extérieures de la « Porterie », il est toutefois difficile d'attribuer à ce monument la totalité des blocs d'architecture découverts durant le chantier du parking : ainsi la très belle colonne engagée surmontée d'un chapiteau corinthien, découvert au sud du chantier, pourrait-elle correspondre à un édifice proche de la porte⁸⁰. De nombreux claveaux ont également été retrouvés sans pour autant pouvoir les attribuer avec une totale certitude, mais avec une grande vraisemblance, au monument. On en connaît vingt-sept, retrouvés au fil des travaux : cinq fûts de colonnes cannelées, engagées au tiers, deux chapiteaux corinthiens, deux bases du même style et trois blocs pyramidaux avec un décor d'écaillés peut-être issus d'un mausolée voisin⁸¹. En même temps, deux autres fragments de colonnes creusés de « 21



FIG. 46. COLONNE CANNELÉE DÉGAGÉE AU MILIEU DU CHANTIER EN 1971, parking de la place du Capitole. Cliché Michel Vidal.

79. Dessin de Servais Cornouailles dans NOGUIER 1556, publié dans *Palladia Tolosa*, p. 65, dans LABROUSSE 1968, p. 285, fig. 35, dans PRIN et alii 1991, p. 105 et dans *Toulouse, parcelles de mémoire* 2004, fig. 11, p. 45-48.

80. Nous renvoyons le lecteur à la note 55 qui annonce une future publication du lapidaire. *Palladia Tolosa* 1988, p. 69, n° 49-50-51-52-53 et *Toulouse, parcelles de mémoire* 2005, 8a, 8b, p. 40-41.

81. Le musée de l'Institut catholique conserve plusieurs fragments de ces toitures de mausolée.

82. LABROUSSE 1974, p. 259, figure 7 p. 260, p. 262-263, figure 8 et note 56.

abondantes consignées dans les cahiers de fouille. Ce présent article n'a pas pu reprendre la totalité des descriptions et des relevés effectués. Le travail de synthèse reste donc à accomplir. C'est par militantisme pour la cause du patrimoine antique toulousain, sans cesse détruit, oblitéré ou caché au regard des habitants et des visiteurs que nous proposons ici cette ébauche d'approche architecturale de ce qui fut un monument exemplaire de la pensée urbaine antique, en lien avec ses racines méditerranéennes et à la source de tout un savoir poliorcétique que les siècles suivants sauront mettre en œuvre.

Bibliographie

- ADAM 1982** : ADAM (Jean-Pierre), *L'architecture militaire grecque*, Paris.
- ADAM 1993** : ADAM (Jean-Pierre), « Les composantes d'une fortification grecque », dans Leriche 1993, p. 14-23.
- ADAM 2002** : ADAM (Jean-Pierre), « Murailles de la peur, murailles du prestige, murailles du plaisir », dans Colmero *et alii* 2002, p. 23-45.
- BACCRABÈRE 1964** : BACCRABÈRE (Georges), « L'aqueduc de la Reine Pédauque », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. XXX, 1964, p. 91.
- BACCRABÈRE 1977a** : BACCRABÈRE (Georges), « Le rempart antique de l'Institut catholique de Toulouse », *Chroniques 4, Supplément au Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, Toulouse.
- BACCRABÈRE 1977b** : BACCRABÈRE (Georges), « Étude de Toulouse Romaine », *Chronique 3, Supplément au Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, Toulouse.
- BACCRABÈRE 2002** : BACCRABÈRE (Georges), « Le rempart du bord de Garonne » dans Pailler 2002, p. 429-440.
- BACCRABÈRE et alii 1995** : BACCRABÈRE (Georges) et BADIE (Alain), « L'enceinte du Bas-Empire à l'Institut catholique », *Archéologie Toulousaine* 1995, p. 30-35.
- BACCRABÈRE et alii 1996** : BACCRABÈRE (Georges) et BADIE (Alain), « L'enceinte du Bas-Empire à Toulouse », *Aquitania*, 14, p.125-129.
- BACCRABÈRE et alii 2002** : BACCRABÈRE (Georges) et BADIE (Alain), Le rempart des bords de Garonne, Pailler 2002, p. 429-440.
- BADIE 2002** : BADIE (Alain), « Note à propos des matériaux utilisés pour la construction du rempart de l'Institut catholique et nouvelles hypothèse pour sa datation » dans Pailler 2002, p. 564-568.
- BARRIÈRE 2012** : BARRIÈRE (Vivien), *Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain)*, thèse de doctorat sous la direction d'Olivier de Cazanove, deux tomes, https://tel.archives-ouvertes.fr/teldd/01124095/file/2012DIJOL042_annexe.pdf.
- BARRIÈRE 2013** : BARRIÈRE (Vivien), « Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain) ». *Sciences Humaines Combinées* [en ligne], numéro 12 – Actes du colloque inter-doctoral 2013, 17 septembre 2013. Disponible sur Internet : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisit491/document.php?id=1134> ISSN 1961-9936.
- BERTHE 1987** : BERTHE (Vincent), *L'enceinte gallo-romaine de Toulouse*, mémoire de maîtrise sous la direction de Claude Domergue, Université de Toulouse-Le Mirail.
- BLANCHET 1907** : BLANCHET (Jules Adrien), *Les enceintes romaines de la Gaule. Étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, Paris.
- BOCACCINO et alii 1992** : BOCACCINO (Catherine), SICARD (Pierre) et VEYSSIÈRE (Frédéric), « Toulouse, 10, rue Sainte-Anne », *Bilan Scientifique Régional de Midi-Pyrénées, DRAC-SRA*, p. 75-76.
- BOCACCINO 1993** : BOCACCINO (Catherine), « Un sauvetage archéologique 10 rue Sainte-Anne (Toulouse) », *Le Jardin des Antiques*, 12, avril 1993, p. 8-10.
- CATALO et alii 1999** : CATALO (Jean), PONS (J.), LE NOHEH (Christine) et MOLET (Henri), *La Cité Judiciaire à Toulouse, phase 1, DFS d'opération archéologique*, SRA DRAC Midi-Pyrénées.

CATALO *et alii* 2008 : CATALO (Jean), PAYA (Didier), BOISSEAU (B.), LLECH (Laurent) et MOLET (Henri), *La Cité Judiciaire à Toulouse, phase 2 et 3, DFS d'opération archéologique*, SRA DRAC Midi-Pyrénées.

CATALO *et alii* 2010 : CATALO (Jean) et CAZES (Quitterie), *Toulouse au Moyen Âge, 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480)*.

CAVALLIERI MANASSE *et alii* 1982 : CAVALLIERI MANASSE (Giuliana), MASSARI (Graziella) et ROSSIGNANI (Maria Pia), « Piemonte, Valle d'Aosta, Liguria, Lombardia », *Guide Archeologica Laterza*, Coarelli éd., 1.

CAZES 1988 : CAZES (Daniel), « La ville dans ses murs », *Palladia Tolosa* 1988, p. 61-74.

CHALANDE 1909-1911 : CHALANDE (Jules), « Le rempart romain à la place du Capitole », *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, nouvelle série, n° 40, 1909-1911.

COLMERO *et alii*. RODRIGUEZ-COLMERO (Antonio) et RODA DE LLANZA (Isabel), éd., *Murallas de Ciudades Romanas en el Occidente del Imperio, Lucus Augusti como paradigma*, Actas del Congreso Internacional celebrado en Lugo (26-29-XI-2005) en el V aniversario de la declaración, por la UNESCO, de la Muralla de Lugo como patrimonio de la Humanidad.

COPPOLANI 1954 : COPPOLANI (Jean), *Toulouse, étude de géographie urbaine*.

DARLES 2006 : DARLES (Christian), « Généralités sur le rempart tibérien de Toulouse et résultats des dernières recherches » dans Colmero *et alii* 2002, p. 203-213.

DARLES *et alii* 2002 : DARLES (Christian), BADIE (Alain) et MALMARY (Jean-Jacques), « Le couronnement du rempart de Saint-Lézer (*Castrum Bigorra*), une enceinte du Bas-Empire de Novempopulanie », *Journal of Roman Archaeology*, 15, p. 317-324.

DARLES *et alii* 2009 : DARLES (Christian), BADIE (Alain) et MALMARY (Jean-Jacques), « A propos du couronnement du rempart de Saint-Lézer : de l'état actuel à la restitution », *Journal of Roman Archaeology*, 22, p. 409-412.

DARLES *et alii* 2015a : DARLES (Christian) et PARINET (Bertrand), « Les portes de la ville au temps de la fondation » dans Pailler 2015, p. 118-123.

DARLES *et alii* 2015b : DARLES (Christian), CABARROU (Magali) et DUBOURG (Sandrine), « Le rempart construit sous Tibère » dans Pailler 2015, p. 161-166.

DOMERGUE *et alii* 2002 : DOMERGUE (Claude), PAILLER (Jean-Marie), RICO (Christian) et FINCKER (Myriam), « L'amphithéâtre de Purpan », dans Pailler 2002, p. 242-250.

DUCREY *et alii* 1993 : DUCREY (Pierre) & FAVROD (Justin), « Fortifications grecques d'Asie Mineure », dans Leriche 1993, p. 52-57.

DUMÈGE 1852 : DUMÈGE (Alexandre) « Notice sur quelques monuments antiques découverts dans les départements de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne », *M.A.S.I.B.L.T.*, 4^e série, II, 1852, p. 54-57.

DUPUY DES GRAIS 1713 : DUPUY DES GRAIS (Bernard), *Tolosae antiquae chorographia secundum Ausonium in Elogiis clararum urbium*.

FILIPPO 1993 : FILIPPO (Raphaël De), « Nouvelle définition de l'enceinte romaine de Toulouse », *Gallia*, 50, p. 181-204.

FILIPPO 1995a : FILIPPO (Raphaël De), « L'enceinte urbaine », *Archéologie Toulousaine* 1995, p. 24-29.

FILIPPO 1995b : FILIPPO (Raphaël De), Toulouse, square Charles-De-Gaulle, *Archéologie Toulousaine* 1995, p. 176-179.

FILIPPO 1999 : FILIPPO (Raphaël De), « Aperçus sur l'architecture de brique à Toulouse dans l'Antiquité », *El ladrillo y sus derivados en la época romana. Monografías de Arquitectura Romana*, n° 4, Madrid, p. 235-264.

FILIPPO 2002 : FILIPPO (Raphaël De), « L'aménagement de la ville : rythme et durée », dans Pailler 2002, p. 212-217.

FILIPPO *et alii* 1997 : FILIPPO (Raphaël De) et RICO (Christian), « La forme et la marque de la brique à Toulouse au I^{er} siècle de notre ère », *Mélanges Claude Domergue, Pallas, Revue d'Études Antiques*, 45, p. 67-86.

FOURDRIN 2002 : FOURDRIN (Jean-Pascal), « Vestiges d'un parapet antique près de la tour du Saint-Sacraire - Saint-Sernin à Carcassonne », *Journal of Roman Archaeology*, 15, p. 310-316.

GAIFFE et alii 2002 : GAIFFE (Olivier) et DARLES (Christian), « Toulouse, 18, rue Sainte-Anne », *Bilan Scientifique Régional de Midi-Pyrénées, DRAC-SRA*, p. 75-76.

GRENIER 1931 : GRENIER (Albert), *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, 1, Généralités, Travaux militaires.

GUILLAUMET et alii 1987 : GUILLAUMET (Jean-Paul) et REBOURG (Alain), « L'enceinte d'Autun », dans *École Antique de Nîmes* 1987, p. 41-50.

HORSTER 2001 : HORSTER (Marietta), *Bauinschriften römischer Kaiser : Untersuchungen zu Inschriftenpraxis und Bautätigkeit in Städten des westlichen Imperium Romanum in der Zeit des Prinzipats*. Stuttgart.

KREIKENBOM 2008 : KREIKENBOM (Detlev) dir., *Augustus – Der Blick von aussen : die Wahrnehmung des Kaisers in den Provinzen des Reiches und in den Nachbarstaaten*. Akten der internationalen Tagung an der Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Wiesbaden.

LABROUSSE 1954 : LABROUSSE (Michel), « Sous les pavés toulousains », *Gallia*, 1954, vol. 2, n° 3, p. 128-153, figures 2 et 3.

LABROUSSE 1968 : LABROUSSE (Michel), *Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, BEFAR, 212.

LABROUSSE 1972 : LABROUSSE (Michel), « Circonscription de Midi-Pyrénées », *Gallia*, 30, fasc. 2, p. 486-488.

LABROUSSE 1974 : LABROUSSE (Michel), « Une porte de l'enceinte gallo-romaine de Toulouse », dans *Mélanges d'Histoire Ancienne offerts à William Seston*, Publications de la Sorbonne, Série *Études*, tome 9, Paris, p. 249-266.

LABROUSSE 1975 : LABROUSSE (Michel), « Les fouilles de la Place du Capitole à Toulouse, 1971 », *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, 1969-1974, t. IV, 4^e série, p. 89-99.

LABROUSSE et alii 1971 : LABROUSSE (Michel) et VIDAL (Michel), *Vestiges du rempart romain observés lors des travaux préliminaires effectués place du Capitole en août et septembre 1970*, Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées, rapport de fouilles.

LAWRENCE 1957 : LAWRENCE (Arnold Walter), *Greek Architecture*, 1^{ère} éd. 1957, rééd. 1967.

LE BOT - HELLY 1987 : LE BOT - HELLY (Anne), « L'Enceinte de Vienne », dans *École Antique de Nîmes* 1987, p. 51-61.

LERICHE et alii 1986 : LERICHE (Pierre) et TREZINY (Henri) éd., « La fortification dans l'Histoire du Monde Grec », Actes du colloque international : *La Fortification et sa place dans l'histoire politique, culturelle et sociale du Monde Grec*, Valbonne, déc. 1982, CNRS.

LERICHE 1993 : LERICHE (Pierre) dir. « À la découverte des forteresses grecques », *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 179.

MOLET 2001 : MOLET (Henri), « Autour du Bazacle. La Garonne et les vestiges antiques », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXI, 2001, p. 15-34.

MOLLO MEZZENA 1982 : MOLLO MEZZENA (Rosanna), « Augusta Praetoria et son territoire » dans *Archéologie en Vallée d'Aoste* 1982, p. 63-138.

NOGUIER 1556 : NOGUIER (Antoine), *Histoire Tolosaine*. Toulouse, Guyon Boudeville.

OLIVIER 2010 : OLIVIER (Albéric), « La porte d'Arroux à Autun : observations sur l'architecture et le décor d'une porte de l'enceinte gallo-romaine du Haut-Empire et sa parenté avec l'arc honorifique de Langres », dans *Revue Archéologique de l'Est*, t. 59, 1, p. 265-286.

PAILLER 2002 : PAILLER (Jean-Marie), *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*. Collection de l'École Française de Rome, 281.

PAILLER 2015 : PAILLER (Jean-Marie), « Tolosa née sous le signe du bélier ? », *Pailler et alii* 2015, p. 76-82.

PAILLER et alii 2015 : PAILLER (Jean-Marie), DARLES (Christian) et MORET (Pierre), *Toulouse, naissance d'une ville*.

PRIN et alii 1991 : PRIN (Maurice) et ROCACHER (Jean), *Le château Narbonnais, Le Parlement et le Palais de Justice de Toulouse*.

PROVOST et alii 2017 : PROVOST (Michel), PAILLER (Jean-Marie) dir., « Toulouse 31/3 », *Carte Archéologique de la Gaule*. AIBL.

REBECCHI 1987 : REBECCHI (Fernando), « Les enceintes augustéennes en Italie », *École Antique de Nîmes* 1987, p. 129-150.

RICO 1988 : RICO (Christian), « La brique à Toulouse dans l'antiquité », *Palladia Tolosa* 1988, p. 84-87.

RICO 2002 : RICO (Christian), « L'artisanat de la brique », Pailler 2002, p. 255-267.

ROZOI 1771 : ROZOI DE OU Durosoy (Barnabé Farmian), « Recherches sur l'antiquité des murs de la ville de Toulouse et sur son Château Narbonnais », *Annales de la ville de Toulouse*, t. 1, Paris, 1771.

VIDAL et alii 1995 : VIDAL (Michel), GAIFFE (Olivier) et CAZES (Daniel), *Archéologie Toulousaine* 1995.

VIOLLET-LE-DUC 1866 : VIOLLET-LE-DUC (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'Architecture Française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1854-1866.

WINTER 1971 : WINTER (Frederick Elliott), *Greek Fortifications*, Toronto.

WINTER 1993 : WINTER (Frederick Elliott), « Quelques réalisations. La Grèce... », Leriche 1983, p. 24-31.

WOOD 2002 : WOOD (Jason), « The wall-top of the Late-Roman defence at Saint-Bertrand-de-Comminges, interim report », *Journal of Roman Archaeology*, 15, p. 297-309.

Catalogues :

ARCHÉOLOGIE EN VALLÉE D'AOSTE 1982 : COLLECTIF, *Archéologie en Vallée d'Aoste, du Néolithique à la Chute de l'Empire Romain, 3500 av. J.-C. – V^e siècle apr. J.-C.* Exposition de Saint-Pierre, Château Sarriod de la Tour août 1981.

PALLADIA TOLOSA 1988 : COLLECTIF, *Palladia Tolosa. Toulouse romaine*, catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, novembre 1988- mars 1989, Toulouse.

ARCHÉOLOGIE TOULOUSAINE 1995 : VIDAL (Michel), GAIFFE (Olivier), CAZES (Daniel), UGAGLIA (Évelyne) et MOUYSSET (Lydia), *Archéologie Toulousaine, Antiquité et haut Moyen Âge : découvertes récentes (1988-1995)*, catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, 23 juin-24 septembre 1995, Toulouse.

TOULOUSE, PARCELLES DE MÉMOIRE 2004 : BORDES (François) dir. *Toulouse, parcelles de mémoire. 2000 ans d'histoire urbaine au regard de huit siècles d'archives municipales* (Toulouse, 22 mai 2004 - 9 janvier 2005).

Colloques :

ÉCOLE ANTIQUE DE NÎMES 1987 : ÉCOLE ANTIQUE DE NÎMES, *Les enceintes augustéennes dans l'occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du nord)*, actes du colloque international de Nîmes (III^e congrès archéologique de Gaule méridionale), *École Antique de Nîmes*, 18, 1985.

Articles divers :

AUTA 1971 : L'AUTA, « L'anéantissement des ruines romaines du sous-sol de la place du Capitole ».

LA DÉPÊCHE DU MIDI 2013 : Gilles-R. SOUILLÉS, « Quel avenir pour le parking du Capitole ? », *La Dépêche du Midi*, 23 janvier 2013 et Sylvie ROUX, « Ce sont vos idées pour le parking du Capitole », *La Dépêche du Midi*, 26 janvier 2013.